



LE DEVOIR

HORS-JEUX

À nous la Belgique

Quel autre nom peut-on donner à un très séduisant nageur?, me demandait plaisamment l'autre jour quelqu'une qui apprécie le visionnement de belles jeunesse en maillot moulant qui fendent l'écume à la vitesse du barracuda qui a oublié quelque chose sur le feu. Un pétard mouillé. (Le calembour est la fiente de l'esprit qui vole, disait jadis Victor Hugo, et j'ajouterais: l'éclabou de celui qui nage. Mais cette fois-là, je me tins coi.)

M'étant remémoré que j'avais rigolé comme un bossu de Notre-Dame pendant trois bons quarts d'heure, je songeai hier qu'en fait de pétard mouillé, Michael Phelps était en train dans le grand connaissance olympique de la marchandise non livrée. Mais c'est tout à fait injuste. Ce sont les médias qu'il faut blâmer, eux et leur inflation insensée pour vendre de la copie. Vous savez comment ils sont, les médias: ils annoncent sans demander votre avis que vous allez gagner 87 médailles d'or, et si vous en gagnez 86 et une d'argent, ils disent circulez y a rien à voir, avoir su on serait resté chez nous à couvrir de l'actualité locale qui touche vraiment les gens.

C'est comme pour le Canada. Pendant trois ans, onze mois et deux semaines, on se fout éperdument des sports olympiques sauf la lutte, et encore faut-il qu'elle soit arrangée, puis on exige du résultat. Avant qu'Émilie Heymans et Blythe Hartley ne se procurent un bronze hier en plongeon simultané, le message de la télé d'État se déclinait à peu près comme suit: bonjour mesdames messieurs, en fait bonjour c'est beaucoup dire, les deux derniers jours ont été exécrablement mauvais, aucune médaille pour le Canada, singulière déception, 30 millions de Canadiens nous ont écrit pour dire à quel point ils sont déçus, alors on s'en va à la natation, où rappelons-le le Canada n'a pas gagné de médaille et n'en gagnera pas, c'est un époustouffant désastre, et après on va à l'haltérophilie synchronisée où le Canada n'a pas de médaille, quelle catastrophe, on n'a pas encore entendu retentir O Canada, je pense que demain je vais apporter le microsillon et vous le faire jouer avant que vous n'oubliez carrément que la toune existe, désappointement, désenchantement, déconvenue, c'est TRAGIQUE, ne manquez pas notre entrevue présentée par la petite vache bleue avec un athlète canadien qui, je le souligne, n'a pas gagné de médaille.

Aussi, merci Émilie et Blythe, vous permettez au Canada de rejoindre le Zimbabwe et la Mongolie au classement. Maintenant, à nous la Belgique, qui a deux podiums.

VOIR PAGE B 5: BELGIQUE

■ Autres textes en pages B 5 et B 6

JEU
PARALYMPIQUES

Une athlète est privée d'assurance- emploi durant sa présence à Athènes

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

On dit souvent qu'un athlète de haut niveau ne chôme pas: ce sera d'autant plus vrai pour Nancy Morin pendant les Jeux paralympiques d'Athènes. La championne de goalball à Sydney, âgée de 28 ans et partiellement handicapée visuelle, devra en effet se passer de ses prestations d'assurance-emploi pendant son séjour en Grèce, puisqu'elle se trouvera à l'extérieur du pays pendant trois semaines.

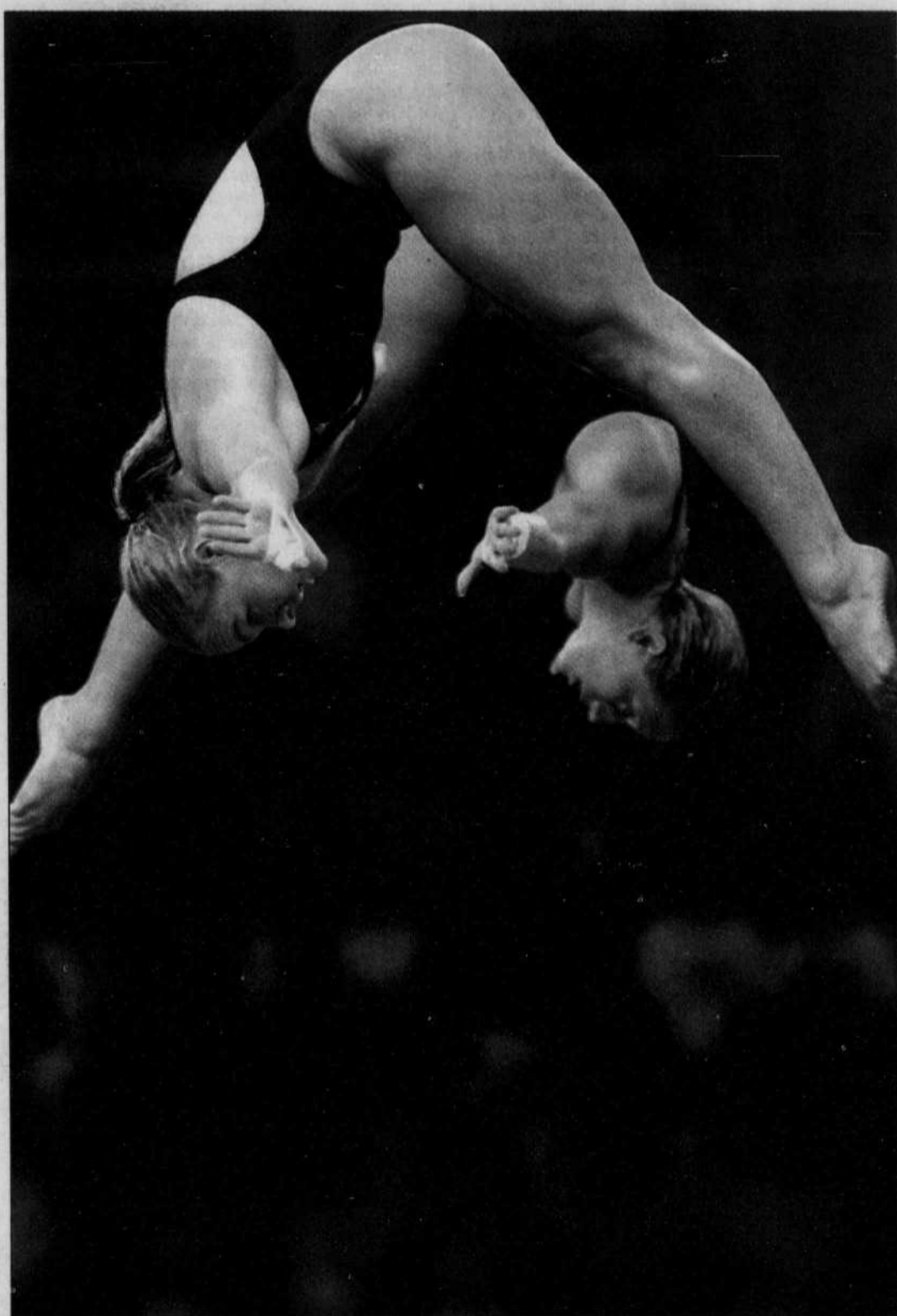
Entre janvier et juillet, Nancy Morin a travaillé comme adjointe administrative pour un organisme. Son contrat terminé, elle s'est rendue au bureau de l'assurance-emploi de Longueuil, où un préposé l'a aidée à

VOIR PAGE A 8: ATHLÈTE

INDEX

Annonces.....	B 4	Idées.....	A 7
Avis publics.....	B 6	Météo.....	B 6
Culture.....	B 8	Monde.....	A 5
Décès.....	B 4	Mots croisés.....	B 6
Économie.....	B 1	Sports.....	B 5
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

Première médaille canadienne



DAMIR SAGOLJ REUTERS

LES PLONGEUSES Émilie Heymans et Blythe Hartley ont remporté hier la première médaille canadienne des Jeux olympiques d'Athènes. Le total de 327,78 points qu'elles ont cumulés à l'épreuve du plongeon synchronisé à la tour de 10 m leur a valu la médaille de bronze, l'or revenant à la Chine et l'argent, aux Russes. Leur quatrième plongeon, un triple périlleux et demi renversé, leur a rapporté un maximum de 76,80 points. Pour la Québécoise Émilie Heymans, il s'agit d'une seconde récompense olympique puisqu'elle a gagné l'argent pour la même épreuve, lors des Jeux de Sydney en 2000, avec sa partenaire d'alors, Anne Montminy. Nos informations en page B 6.

SONDAGE

Les Québécois tiennent à leurs vacances

Dans l'ensemble du Canada,
les vacances sont en perte de vitesse

FRÉDÉRIQUE DOYON

Les Québécois savent davantage s'accorder du temps de vacances que leurs voisins du reste du pays, selon un sondage réalisé conjointement par Ipsos-Reid et Expedia.ca. Ainsi, près des trois quarts des citoyens de la Belle Province utilisent tous les congés annuels que leur octroie leur employeur, tan-

dis que cette moyenne se situe à 60 % pour l'ensemble des Canadiens. Trois pour cent de ceux-ci ont avoué ne jamais prendre de vacances, comparativement à 2 % au Québec.

Si ces données ne surprennent pas, vu la réputation de bons vivants des Québécois, on peut s'étonner de

VOIR PAGE A 8: VACANCES



DANIEL JOUBERT REUTERS

Si de plus en plus de Québécois utilisent tout le temps de vacances dont ils disposent, c'est le contraire qui se produit pour l'ensemble des Canadiens.

Landry rejette le plan Parizeau

Pas question
d'une élection
référendaire

TOMMY CHOUINARD

Québec — Le plan d'accession à la souveraineté proposé par Jacques Parizeau reçoit un accueil glacial chez les ténors du mouvement indépendantiste. Le chef du Parti québécois, Bernard Landry, balait du revers de la main la «mixture divisive» et «inutilement risquée» de l'ancien premier ministre du Québec.

«Je n'y adhère pas», a tranché Bernard Landry, hier, en entrevue téléphonique au *Devoir*. Le Bloc québécois n'est pas plus en faveur du plan de Jacques Parizeau.

Dans une lettre publiée hier dans *La Presse*, Jacques Parizeau fait une croix sur l'étapisme adopté par le PQ il y a trente ans et sur la tenue d'un troisième référendum sur l'indépendance. Il propose plutôt que le Parti québécois se présente aux prochaines élections générales en sollicitant le mandat de réaliser l'indépendance.



Bernard Landry

VOIR PAGE A 8: LANDRY

■ L'idée de Parizeau n'a pas de base légale, selon Dion, page A 2

■ Lire aussi l'éditorial de Bernard Descôteaux en page A 6

Le Venezuela garde Chavez comme président

L'opposition refuse le
résultat, et Washington
exige une enquête

Caracas — Hugo Chavez a sauvé sa tête: dans la ligne de mire de l'opposition depuis deux ans, le président vénézuélien a survécu à un référendum sur sa destitution, qui a attiré dans les bureaux de vote un nombre record d'électeurs. Mais l'opposition refuse ce résultat et Washington reste circonspect.

Des manifestations ont eu lieu autour de Caracas. Dans l'est de la capitale, des motards ont tiré sur un petit groupe d'opposition qui manifestait. Une femme de 62 ans est morte et quatre hommes ont été blessés, dont le député de l'opposition. Un photographe de l'Associated Press a vu les tireurs brandir des affiches chavistes.

Le président du Conseil national des élections, Francisco Carrasquero, a déclaré qu'après dépouillement de 94 % des bulletins, le «non» à la révocation du chef de l'État, élu pour six ans en 2000, l'emportait avec 58 % des suffrages, contre 42 % de «oui». L'écart est insurmontable: 4 991 483 voix contre 3 576 517.

L'ancien président américain Jimmy Carter et Cesar Gaviria, secrétaire général de l'Organisation des États américains, qui ont surveillé le déroulement du scrutin, ont confirmé ces résultats partiels. M. Gaviria a ajouté que les observateurs «n'avaient trouvé aucun élément de fraude dans le processus».



Hugo Chavez

VOIR PAGE A 8: CHAVEZ

■ Lire aussi l'éditorial de Serge Truffaut, en page A 6

LES ACTUALITÉS

Élection référendaire

Une démarche sans « base légale ou morale », selon Dion

L'actuelle ministre des Affaires intergouvernementales préfère ne pas s'immiscer dans le débat

MANON CORNELIER

Réaliser la souveraineté du Québec sans tenir un référendum sur une question limpide et sans obtenir un résultat clair serait une démarche dépourvue de « base morale ou légale », soutient Stéphane Dion, l'actuel ministre fédéral de l'Environnement mais aussi ancien responsable des Affaires intergouvernementales.

M. Dion réagissait ainsi à un scénario évoqué par l'ancien premier ministre québécois Jacques Parizeau dans un long texte publié hier dans *La Presse*. M. Parizeau y fait écho à une position défendue par plusieurs souverainistes qui voudraient que le Parti québécois aborde la prochaine élection en sollicitant le mandat de réaliser la souveraineté. Le processus enclenché ne donnerait pas lieu à un référendum sur le choix d'un pays mais sur un projet de constitution provisoire pour un Québec souverain.

« La stratégie proposée à l'imminente avantage », notait M. Parizeau, de sortir le Québec du corridor où Ottawa voulait le parquer. La Loi sur la clarté devient sans objet.

Si M. Dion juge la réflexion de M. Parizeau « légitime », il trouve le résultat « navrant ». « Il n'y a pas de base morale ou légale pour contourner l'obligation de s'assurer que les



JACQUES GRENIER, ARCHIVES LE DEVOIR
Stéphane Dion

Québécois veulent renoncer au Canada avant d'essayer de leur enlever. C'est un incontournable », a-t-il confié au *Devoir* en entrevue. La nouvelle ministre fédérale des Affaires intergouvernementales, Lucienne Robillard, préférerait elle ne pas commenter, estimant qu'il s'agissait d'un « débat interne au sein du Parti québécois », a fait savoir sa secrétaire de presse, Isabelle Mignault.

Le père de la Loi sur la clarté, lui, s'est de toute évidence senti interpellé. Il avoue que, s'il croyait lui-même à l'indépendance du Québec, il se pencherait certainement sur les moyens d'y parvenir. Il trouve donc légitime la réflexion entreprise par les souverainistes québécois. Il s'interroge toutefois sur sa nature et ses résultats.

« Ils arrivent avec des résultats très compliqués, alors que c'est un problème assez simple. Leur problème n'est pas de trouver la façon dont il faut faire la séparation. Leur problème est de convaincre les Québécois que c'est la chose à faire pour leur bien-être et l'avenir de leurs enfants. C'est ça leur problème parce qu'on sait comment il faut faire une sécession. Il faut que les gens soient convaincus qu'il faut la faire, qu'on en est venu à la conviction qu'il y a un consensus populaire pour une telle chose et, sur cette base, la procédure suivra », commente-t-il.

Pour Stéphane Dion, il est inconcevable de croire que la souveraineté puisse se faire sans que les Québécois aient pu s'exprimer explicitement sur le sujet par voie référendaire. Il le répète: il faut « une question claire sur la sécession et un résultat qui va au-delà de tous les doutes que [M. Parizeau] lui-même émet tout au long de son texte ». Il faut ensuite des négociations menées « à l'intérieur de la

Constitution canadienne pour s'assurer que les droits de chacun aient été respectés ».

M. Dion s'en tient donc à l'approche inscrite dans la Loi sur la clarté. Selon cette loi, il faut une question et un résultat que le Parlement fédéral, et non seulement l'Assemblée nationale, trouve clairs pour qu'ait ensuite lieu des négociations en vue d'un accord de séparation.

Autrement, même s'il y avait déclaration d'indépendance, « les citoyens seraient en droit de continuer à se considérer Canadiens, à jouir des protections du Canada et le Canada aurait pour responsabilité constitutionnelle de rester sur le territoire québécois, pacifiquement. Ce serait à M. Parizeau de voir ce qu'il ferait. Est-ce qu'il investirait les bureaux de poste? Je ne sais pas. Dans un État de droit, on ne peut pas faire de telles choses », de poursuivre M. Dion.

L'approche évoquée dans le texte de M. Parizeau, soutient le ministre, équivaudrait à faire fi des droits des Québécois en plus de n'offrir au nouvel État « aucune chance » d'être reconnu internationalement. Il est persuadé, au bout du compte, que les Québécois eux-mêmes rejetteraient cette méthode.

Le Devoir

Des élections partielles auront lieu le 20 septembre

NORMAN DELISLE

Québec — Les élections complémentaires dans les trois circonscriptions vacantes de l'Assemblée nationale auront lieu le 20 septembre prochain, a annoncé hier le bureau du premier ministre Jean Charest.

Il s'agit des circonscriptions de Nelligan et de Laurier-Dorion, toutes deux dans l'ouest de Montréal, et de Vanier, à Québec.

Les deux premières sont vacantes à la suite de la démission des députés libéraux Russell Williams en mars et Christos Sirros en juin, tandis que celle de Vanier est sans représentation à la suite du départ en avril du député et ministre Marc Bellemare.

La décision de convoquer les électeurs de ces trois circonscriptions aux urnes le 20 septembre a été prise officiellement hier, à l'occasion d'une réunion téléphonique du conseil des ministres. Il ne s'agit pas d'une surprise car la *Presse Canadienne* avait révélé le 8 août dernier la date du scrutin.

En agissant ainsi, le gouvernement Charest évite ainsi d'avoir à tenir une quatrième élection partielle dans Gouin, qui deviendra vraisemblablement vacante aujourd'hui, quand le député péquiste André Boisclair annoncera sa démission.

Si M. Boisclair quitte son siège sur-le-champ, un nouveau décret pourrait toutefois être adopté dans les prochaines heures afin d'inclure la circonscription de Gouin dans la liste des trois circonscriptions où se tiendra une élection le 20 septembre, a indiqué le bureau du premier ministre Charest.

Ces élections complémentaires seront les premières du gouvernement de Jean Charest depuis son arrivée au pouvoir en avril 2003. Il s'agira du premier vrai test de popularité du gouvernement libéral après une année et demie difficile, si on se

fie aux sondages de popularité.

Les trois circonscriptions appartenaient aux libéraux. Il est pratiquement acquis que Nelligan et Laurier-Dorion ne présentent pas un grand risque pour eux, car les non-francophones y représentent respectivement 55 et 57 % des électeurs.

Mais c'est loin d'être le cas dans Vanier, où la lutte s'annonce serrée.

Lors du scrutin d'avril 2003, un des candidats-vedettes du Parti libéral, Marc Bellemare, avait été élu avec une confortable majorité de 4536 voix. Mais le candidat adéquate Norman Morin avait fait très bonne figure en récoltant l'appui de 31 % des électeurs, reléguant la troisième place au Parti québécois qui n'avait attiré que 25 % des électeurs.

Les principaux partis politiques ont déjà choisi leur candidat ou sont sur le point de le faire. Dans Nelligan, les libéraux misent sur une jeune avocate de 26 ans, Yolande James, et dans Laurier-Dorion, ils ont fait confiance à une autre avocate, Voula Neofotistos, 39 ans, d'origine grecque. Ils choisiront ce soir leur porte-étendard dans Vanier, et ce sera Michel Beaudoin, vice-président de la firme d'ingénierie Roche. Au scrutin d'avril 2003, M. Beaudoin avait été défait par la péquiste Agnès Maltais dans Taschereau, la circonscription voisine.

Le Parti québécois a désigné pour sa part Elsie Lefebvre, 25 ans, pour le représenter dans Laurier-Dorion et Sylvain Lévesque, 30 ans, un agent de développement à Carrefour jeunesse-Emploi, dans Vanier. Le choix du porte-étendard péquiste dans Nelligan sera fait le 22 août prochain.

Quant à l'Action démocratique, ses candidats seront Sylvain Légaré dans Vanier et Tom Pentefountas dans Nelligan. On désignera bientôt le représentant adéquate dans Laurier-Dorion.

Presse canadienne

Les réfugiés frappent moins nombreux à la porte du Canada

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Le resserrement des mesures de sécurité a fait chuter de 30 % le nombre de revendicateurs du statut de réfugié qui ont foulé le sol canadien au cours des six premiers mois de l'année, comparativement à la même période l'an dernier.

De janvier à juin, 12 207 personnes ont demandé l'asile au Canada, par rapport à 17 548 en 2003. Si ce volume se maintient au cours du deuxième semestre, ce serait le niveau le plus faible depuis cinq ans. Entre 2001 et 2003, le nombre de demandeurs d'asile a déjà diminué de 27 %, l'année 2001 étant cependant caractérisée par une forte affluence puisque de nombreux immigrants résidant aux États-Unis ont fui devant l'enregistrement obligatoire des ressortissants provenant de certains pays ciblés, principalement de religion musulmane.

Une bonne partie de la chute est attribuable aux nouvelles mesures adoptées à la suite des événements du 11 septembre, tant par le Canada que par d'autres pays, dont les États-Unis, estime la directrice générale du Conseil canadien pour les réfugiés. « Sous le couvert des priorités sécuritaires, ceux qui sont contre les réfugiés

trouvent des occasions de réduire leurs droits, mais ce sont de faux prétextes », croit Mme Dench.

Elle observe que le Canada accroît ses exigences en matière de visas pour limiter le nombre de réfugiés. « En même temps que notre ministre des Affaires étrangères dénonçait les violations des droits effectuées par le gouvernement du Zimbabwe, on imposait le visa aux Zimbabwéens », dénonce Mme Dench.

Dans la foulée de l'attentat contre le World Trade Center, le gouvernement canadien a aussi contrôlé plus sévèrement les embarquements dans les aéroports étrangers pour empêcher les voyageurs n'ayant pas de papiers en règle d'atterrir au Canada. « Le problème, c'est que les vrais réfugiés qui craignent la persécution peuvent souvent ne pas avoir accès aux documents de voyage », souligne le responsable de la protection des réfugiés à la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes, Richard Goldman. À Citoyenneté et Immigration Canada, on précise cependant que les patrouilles d'immigration ne peuvent que conseiller les compagnies aériennes sur les documents exigés pour les voyages au Canada.

N'empêche, s'il veut être plus énergique dans l'interception à

l'étranger, le Canada devrait s'assurer que les réfugiés ont réellement droit à des audiences impartiales afin de demander asile dans le pays où ils sont interceptés, fait valoir M. Goldman.

Les politiques restrictives envers les immigrants au pays de l'Onclé Sam se répercutent également sur le nombre de demandeurs du statut de réfugié au Canada, plusieurs pays n'offrant pas de vols directs pour le Canada. « Sachant que les mesures de sécurité sont resserrées aux États-Unis, plusieurs ne viennent plus en Amérique du Nord », note un porte-parole de Citoyenneté et Immigration Canada, Jean-Pierre Morin.

Il pense néanmoins que les « vrais » réfugiés réussissent à se frayer un chemin jusqu'au Canada: « Les réfugiés crédibles ont des chances semblables à ce qu'eux étaient avant [le 11 septembre]. »

Cette tendance n'est pas seulement canadienne ou américaine, comme le souligne le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR). Selon des données recueillies par le HCR dans 29 pays industrialisés, les demandes de statut de réfugiés ont chuté de 16 % entre le premier trimestre de 2004 et le dernier trimestre de 2003.

« C'est un dilemme. Nous comprenons que les pays occidentaux ont cer-

taines préoccupations face aux abus du système d'asile. Mais le problème, c'est qu'en essayant d'empêcher ces abus, ils risquent de rendre plus difficile d'accès l'asile pour les gens véritablement réfugiés », affirme une porte-parole du bureau du HCR au Canada, Nanda, Na Champassak, soulignant que la tendance aux contrôles serrés n'a fait que s'accroître avec le 11 septembre.

Des craintes pour l'avenir

Ici, cette tendance semble s'instaurer. En effet, le Canada et les États-Unis devraient mettre en vigueur dans les prochains mois l'entente sur « le tiers pays sûr ». Cette dernière oblige les revendicateurs de statut de réfugié à formuler leur demande dans le premier « pays sûr » où ils séjournent. Ainsi, le nombre de personnes qui réclament le statut de réfugiés pourrait diminuer encore de 35 %, ce qui correspond à la proportion de celles qui transitent par les États-Unis.

« Nous sommes très préoccupés, à l'instar de Human Rights Watch et d'Amnistie internationale, par l'équité dans le traitement des dossiers des revendicateurs du statut de réfugiés aux États-Unis », soutient M. Goldman.

Le Devoir

Les documents pour aveugles seront regroupés à la Grande Bibliothèque

CAROLINE MONTPETIT

Les aveugles qui veulent emprunter des ouvrages enregistrés ou en braille devront faire affaire avec la Bibliothèque nationale, à partir de l'ouverture de la Grande Bibliothèque du Québec, prévue en avril 2005. L'Institut Nazareth et Louis-Braille vont en effet transférer leurs activités de diffusion des œuvres qu'ils produisent, selon une entente signée entre les parties il y a quelques jours.

La Bibliothèque nationale espère ainsi pouvoir augmenter les heures de service aux usagers aveugles, agrandir les collections de livres qui leur sont destinées, acheter de nouveaux équipements, dont une imprimante en braille et une télévisiophone, une plage tactile, une salle de travail adaptée, créer un site Internet spécialisée, etc.

C'est ce qu'ont annoncé hier les ministres Beauchamp et Couillard, respectivement de la Culture et des Communications, et de la Santé et des Services sociaux, ainsi que la présidente-directrice générale de la Bibliothèque Nationale, Lise Bissonnette.

La ministre Beauchamp a quant

à elle profité de l'occasion pour annoncer un investissement de 877 900 \$ dans les équipements de la Magnéthèque, qui serviront à la numérisation de la collection, ainsi qu'à la création de onze cabines d'enregistrement.

Actuellement, l'Institut Louis-Braille produit quelque 175 ouvrages en braille chaque année, tandis que la Magnéthèque enregistre environ 500, l'un et l'autre travaillant en complémentarité. Les organismes comptent respectivement sur des collections de 12 000 et de 7 000 documents disponibles pour les aveugles. Actuellement, le service québécois du livre adapté dessert pour sa part 7000 abonnés, qui y accèdent principalement par correspondance.

Selon Richard Dupuy, directeur des services administratifs de l'Institut Nazareth et Louis-Braille, la demande pour davantage de documents produits en braille existe, ce sont les budgets qui manquent pour les réaliser. Il espère que ce transfert de la diffusion à la BNQ permettra un meilleur service à la clientèle.

Le Devoir

ACURA MDX 2004
4,8 % à la location

Location à partir de
598 \$*

Incluant:

- moteur V6 SACT de 260 chevaux
- chaîne sonore AM/FM/CD à 8 haut-parleurs
- garnitures intérieures en cuir
- assistance de la stabilité du véhicule (VSA)
- 4 roues motrices avec système de gestion variable du couple (VTM-4)
- ordinateur de route
- et tellement plus.

Transport et préparation inclus • Aucun dépôt de sécurité • Allocation de 96 000 km

LE SOLDE ESTIVAL ACURA.
Beau taux pour en profiter!

ACURA

www.acura.ca

ACURA DE LAVAL 2500, boul. Chomedey Laval (450) 682-4050 www.acuralaval.com	ACURA PLUS 255, boul. de la Seigneurie Blainville (450) 435-4455 www.acuraplus.com	GALERIES ACURA 7100, boul. Métropolitain E. Anjou (514) 354-8811 www.galeriesacura.com	ACURA GABRIEL 4648, boul. Saint-Jean Dollard-des-Ormeaux (514) 696-7777 www.gabriel.ca/acura	LUCIANI ACURA 4040, rue Jean-Talon O. Montréal (514) 340-1344 www.lucianiacura.com	ACURA BROSSARD 9100, boul. Taschereau O. Brossard (450) 659-1616 www.acurabrossard.com
-----------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------

*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura MDX (modèle YD1864JN) 2004 neuf. Un acompte de 4 698 \$ vous donne un versement mensuel de 598 \$ et un total des paiements de 33 402 \$. Un acompte de 1 998 \$ vous donne un versement mensuel de 650 \$ et un total des paiements de 33 582 \$. L'option 0 \$ comptant vous donne un versement mensuel de 698 \$ et un total des paiements de 33 504 \$. Taxe de location annuel de 4,8 %. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (hors de 0,15 \$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation inclus. Frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Le modèle offert peut différer de la photographie. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 1^{er} au 31^{er} août 2004.

Plein air

La référence en ESCALADE depuis bientôt 10 ans!

Venez grimper... seul, en famille ou avec votre groupe!

NOUVEAUX PROGRAMMES:

- Cours de bloc
- Mise en forme escalade
- Atelier «Raid Aventures»
- Club de grimpe (récréatif et compétitif)

Des activités pour tous les goûts, pour tous les âges

- pratique libre
- cours • essais • fêtes
- activités corporatives

2350 Dickson, Montréal (Qc)
(514) 899-5000 www.horizonroc.com

Début session jeunesse le 18 septembre

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez-nous au 514-985-3322

ACTUALITÉS

Aide financière aux étudiants

La FEUQ adopte un plan secret pour contrer Pierre Reid

Les étudiants misent sur l'apparente division au sein du caucus libéral

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) compte profiter d'une apparente dissension au sein même de la famille libérale pour tenter de renverser les décisions du gouvernement en matière d'aide financière.

Voilà l'un des éléments qui figurent dans la résolution adoptée à l'unanimité par les membres de la FEUQ lors d'un congrès tenu à Québec cette fin de semaine. Les délégués présents ont cautionné la mise en marche d'une «campagne commune sur la question des prêts et bourses et de l'aide financière», comme l'a expliqué hier le président de la FEUQ, Pier-André Bouchard, sans toutefois en révéler davantage.

La stratégie secrète, qui vise à annuler la décision du ministre de l'Éducation de convertir une centaine de millions de dollars d'aide financière en prêts plutôt qu'en bourses, compte s'attaquer d'une part à l'opinion publique, mais aussi à la députation libérale.

«Nos moyens d'action vont être dirigés vers le caucus libéral parce qu'on y sent une division autour de l'aide financière», explique M. Bouchard, qui affirme que des députés libéraux lui ont clairement signifié leur désaccord avec le nouveau programme d'aide financière, qui a déjà fait plusieurs remous. «Ce sont eux qui ont le plus de chance de pouvoir influencer facilement le conseil des ministres», ajoute le président de la FEUQ. «Nous croyons que nos meilleurs alliés sont les auteurs de cette division.»

Pour appuyer le plan d'action, l'unanimité était de mise. «C'était capital que nous soyons tous d'accord», explique M. Bouchard. Si certains ont vu une absence de cohésion l'an dernier entre les décisions de la FEUQ et celles de son pendant collégial, la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), cette fois, les actions sont communes. «La FECQ était présente à notre congrès et appuie notre démarche», affirme M. Bouchard.

Parallèlement à ce plan d'action, la FEUQ tente de rallier l'ensemble des acteurs jeunesse de la société à ses actions, histoire de lancer le message le plus «attaché» possible. Une coalition jeunesse est en formation pour véhiculer ce cri de protestation, qui est d'ailleurs adressé au porteur des dossiers jeunesse pour le gouvernement, le premier ministre Jean Charest.

«On s'adresse au premier ministre Charest, carrément», explique M. Bouchard, qui critique



ARCHIVES LE DEVOIR

vertement les choix qu'a faits le ministre Pierre Reid. «Le ministre de l'Éducation a favorisé les universités: c'est un ancien recteur [de l'Université de Sherbrooke], et il avait un choix à faire. Nous nous adressons maintenant à la tête dirigeante du gouvernement.»

En plein cœur du mois d'août, alors que les universités n'ont pas recommencé à fonctionner à plein régime, les dirigeants de la FEUQ refusent de déployer toutes leurs

cartes. «Je préfère attendre pour en dire davantage», explique Pier-André Bouchard. «Disons que le message sera entendu.»

La position des jeunes libéraux est aussi fort attendue par les étudiants membres de la FEUQ, qui aurait souhaité une position plus ferme de la Commission jeunesse du parti libéral lors de son congrès du début d'août. Si celle-ci a dénoncé les compressions de 100 millions de dollars, elle prévoit adopter une

ligne plus claire à l'automne.

Le mouvement étudiant compte aussi sensibiliser la population en profitant d'une grogne déjà bien installée dans les mouvements sociaux à l'endroit du gouvernement Charest. «Nous nous inscrivons tous simplement dans un cercle clair: ce gouvernement est en panne sèche côté popularité», a expliqué Pier-André Bouchard.

Le Devoir

Centres commerciaux de Cadillac Fairview

Les nouvelles heures d'ouverture imposées font des mécontents

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

«Tous nos commerçants se feront un plaisir de vous accueillir.» C'est ce qu'indique le message d'attente téléphonique des Promenades Saint-Bruno, après avoir précisé les nouvelles heures d'ouverture du centre commercial, en vigueur depuis hier: jusqu'à 21h tous les soirs de semaine, et de 10h à 17h la fin de semaine. Mais ce que le message ne dit pas, c'est que le plaisir d'accueillir des clients aussi tard aussi souvent est loin d'être partagé par tous les employés et commerçants du centre.

Beaucoup ont donc choisi hier de ne pas ouvrir leurs portes en soirée, comme l'exige pourtant désormais la Corporation Cadillac Fairview (CFC) dans ses «Centres à la mode» du Carrefour Laval, des Promenades Saint-Bruno, des Galeries d'Anjou et de Fairview Pointe-Claire. CFC a adopté en juillet dernier de nouveaux horaires que chacun des quelque 900 détaillants locataires d'espace dans ces centres est normalement obligé de respecter, comme le stipulent leurs baux de location. Avec ces horaires modifiés, qui donneront l'impression aux consommateurs que c'est le temps des fêtes toute l'année, CFC veut se donner une chance dans sa lutte pour contrer les grandes surfaces du type Walmart, déjà ouvertes en soirée et la fin de semaine.

La Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux permet ce changement, mais beaucoup sont contre ce qu'ils considèrent comme un empiètement sur la qualité de vie des employés (en majorité des femmes) ainsi qu'une dépense inutile et relativement peu payante. Une petite manifestation d'opposition a d'ailleurs eu lieu hier en fin de journée au Carrefour Laval.

La Maison Simons avait déjà mentionné en juillet son opposition au projet et son intention de ne pas suivre les nouvelles normes. Hier, Gilles Fortin, propriétaire des douze magasins Tristan & America, Officiel et West Coast répartis dans les quatre centres, adoptait la même approche.

«Nous resterons fermés, disait-il. On a fait notre propre sondage auprès de notre clientèle, et en grande majorité les gens estiment qu'il y a déjà assez d'heures d'ouverture comme ça. Quand on leur mentionne en plus [l'incidence de ces mesures sur la qualité de vie] de nos employés, la réponse est unanime.»

La Maison Sony des Promenades était ouverte hier soir, par décret du siège social. Mais un employé confiait au téléphone que la décision ne plaisait à personne. «On a tous nos vies à vivre, alors c'est sûr qu'on n'est pas contents.» Trois soirs et un dimanche matin en moins, ça paraît dans une semaine, mentionnait une employée d'une bijouterie des Promenades. «On reste fermé, sinon nous n'aurons plus de vie du tout.»

Lacoste devait de son côté ouvrir hier en soirée, mais la gérante du magasin du Carrefour Laval mentionnait que ce n'était pas de gaieté de cœur. «On est obligé de le faire, mais c'est une grosse contrainte, tout le monde est très déçu.» Pour pallier le changement, une réorganisation des horaires et de nouvelles embauches ont été faites.

Pour Louise Rozon, directrice d'Option consommateurs, la décision de CFC n'est pas nécessairement bénéfique pour le consommateur. «À long terme, ça peut avoir une incidence sur les prix, puisque ça augmente les dépenses de l'entreprise.»

Sondage

Malgré tout, le mouvement de boycottage n'était pas généralisé, plusieurs ayant choisi de respecter le nouveau contrat. Au téléphone, on évoquait la nécessité de respecter le bail, la possibilité d'augmenter les ventes et l'occasion d'aller chercher un créneau pas exploité dans les centres commerciaux.

La décision de CFC est basée sur les résultats d'un sondage fait dans la région de Montréal, où 62 % des personnes interrogées disaient souhaiter une augmentation des heures d'ouverture. «On le fait pour nos clients, dit Normand Blouin, vice-président principal pour l'Est chez CFC, c'est la seule raison.» M. Boivin affirme que tous devront se conformer à la directive (des amendes pourraient être imposées). «Si quelqu'un décide d'aller au centre commercial et que son magasin est fermé, ça va être dommageable pour celui-ci. On ne peut pas laisser le libre-choix.»

Un des gros concurrents de CFC, Ivanhoé Cambridge, qui possède notamment le Complexe Les Ailes et le Centre Rockland, n'entend pas suivre le mouvement pour l'instant.

Il y a quelques années, les Galeries de la Capitale avaient tenté le coup d'ouvrir plus tard, dans la région de Québec, mais l'initiative avait été abandonnée, faute d'engouement.

Le Devoir

Les parents de l'école Anne-Hébert vont en appel

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Le carnet juridique de l'école Anne-Hébert se noircit toujours: les parents qui craignent le vent de déménagement prévu pour la rentrée prochaine ont décidé de porter en appel la décision récente d'un juge de la Cour supérieure de permettre le changement de locaux souhaité par la Commission scolaire de Montréal (CSDM).

Depuis son ouverture en 2000, l'école Anne-Hébert, sise dans le quartier montréalais Notre-Dame-de-Grâce, a alimenté la chronique éducation du secteur montréalais

pour les poursuites judiciaires que son existence a engendrées. Si les parents ont protesté d'abord contre la décision de la CSDM de créer cette école de cycle vouée seulement aux élèves des 5^e et 6^e années, en voilà d'autres qui s'opposent maintenant à la volonté de la même commission scolaire de déménager ces élèves de fin de primaire dans l'école Rosedale, nuisant du coup deux bassins d'élèves.

Un jugement rendu le 26 juillet dernier à la Cour supérieure avait débouté la demande d'injonction déposée par une soixantaine de parents de l'école Anne-Hébert, qui plaident que les enfants per-

dront beaucoup dans ce changement d'univers et croient que la cour «a erré en droit».

Une vingtaine d'entre eux, joints au plus fort des vacances, ont choisi d'en appeler de cette décision, qui cautionnait la demande de déménagement formulée par la CSDM. «Après mûre réflexion sur le sens du jugement, et parce que nous croyons que des erreurs de droit ont été faites et que tout le monde a beaucoup à perdre d'un déménagement, nous avons jugé qu'il valait mieux aller en appel», a expliqué hier Lucie Lord, présidente du conseil d'établissement de l'école Anne-Hébert, et l'une des requérantes signataires

de cet appel, qui sera entendu jeudi matin.

«Cette procédure d'urgence vise à empêcher l'irréparable, soit le déménagement forcé de l'école, à quelques semaines de la rentrée scolaire», écrivent les parents dans un communiqué émis hier.

À la CSDM, la politique du «pas de commentaires» était de mise hier, les autorités jugeant les déclarations trop délicates à un moment où les procédures juridiques sont toujours en cours. Le déménagement ne serait toutefois pas encore enclenché, tel que l'a expliqué la porte-parole de la CSDM.

Le Devoir

EN BREF

La FPJQ contre la vente de CKAC

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) demande à son tour au CRTC de bloquer la vente de CKAC et du réseau Radiomédia à Corus Entertainment. L'association croit que les deux géants de la radiodiffusion se partageraient ainsi le lucratif marché de la radio FM tout en saccageant au passage l'information diffusée sur la bande AM. C'est l'une des plus grandes salles de rédaction qui tomberait sous le couperet de Corus, fait valoir la FPJQ, puisque ce dernier compte transformer la chaîne CKAC en chaîne spécialisée en sport et en santé. Dans la transaction, Corus qui détient déjà les stations 98,5 FM et 690 AM, acquerrait Radiomédia. En échange, Astral

Média, actuel détenteur du réseau en plus des stations Énergie et Rock Détonne, mettrait la main sur cinq stations FM. — Le Devoir

Un autre corps repêché

Québec — Le corps d'un passager du voilier qui a sombré la semaine dernière sur le fleuve Saint-Laurent aurait été retrouvé hier. La Sûreté du Québec n'a toutefois pas voulu confirmer officiellement qu'il s'agit de ce passager, préférant attendre une identification formelle. Hier, des plaisanciers ont aperçu le corps qui flottait à l'est du pont de Québec. Un autre passager du voilier a perdu la vie dans la tragédie. Les deux victimes étaient originaires de la région de Sherbrooke. — PC



DEPUIS 1977

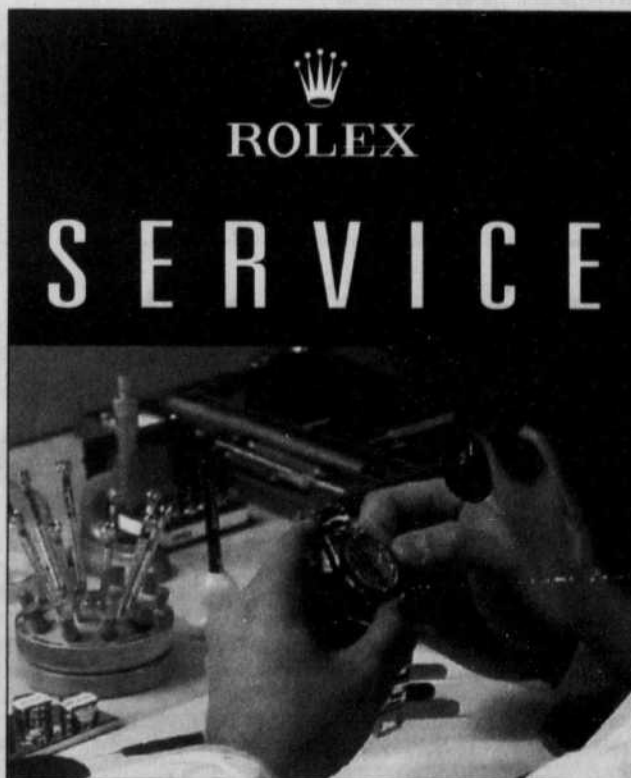
Club 402-HOMME®
Prêt à porter pour homme d'Italie

LIQUIDATION FINALE

De tous nos habits d'été importés d'Italie

Costumes importés d'Italie Super 100 tissus griffés 299 \$+ rég. 960\$
Vestons Importés d'Italie 249 \$+ rég. 700\$

Cerruti 1881 - Zegna - Luigi Botto - etc.

1118, rue Sainte-Catherine O.,
2^e étage, Montréal (Québec)
H3B 1H5
tél.: 861-3636Du lundi au vendredi de 10h à 18h
Samedi de 10h à 16h
Tous les soirs après 18h
sur rendez-vous seulement

POUR GARDER VOTRE ROLEX EN
PARFAIT ÉTAT DE FONCTIONNEMENT,
NOUS VOUS CONSEILLONS D'EFFECTUER UNE
RÉVISION COMPLÈTE TOUTS LES CINQ ANS.

Bijouterie
Gambard
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE
(514) 866-3876

• LES ACTUALITÉS •

Couillard reconnaît les difficultés du système de santé

PIERRE SAINT-ARNAUD

Le ministre québécois de la Santé, Philippe Couillard, a reconnu hier que le système de santé éprouvait des difficultés, mais il estime qu'il faut éviter de dramatiser la situation.

Réagissant au bulletin de santé de l'Association médicale canadienne, le ministre Couillard a indiqué qu'il travaillait à améliorer l'accessibilité et la qualité des soins tout en rappelant que la majorité des Québécois sont satisfaits des soins qu'ils reçoivent.

«On est tous conscients qu'il faut améliorer le système», a dit le ministre, de passage à Montréal

pour annoncer une aide financière à La Magnéthèque du Québec.

«Il ne faut pas dramatiser. Le système a de la difficulté comme tous les systèmes de santé au monde», a affirmé M. Couillard.

Il note au passage qu'il ne sera jamais possible de combler tous les besoins en matière de soins, car ceux-ci sont infinis.

«Le problème se situe au niveau de l'accès. On déploie des efforts ininterrompus pour améliorer cet aspect de la situation», a-t-il dit.

«Les attentes sont infinies en santé. Il faut s'attendre à ce que les attentes ne puissent jamais être comblées à 100 %».

Quant au nombre élevé d'événements indésirables, qui com-

prennent notamment les erreurs médicales, le ministre Couillard a rappelé que le Québec avait une longueur d'avance depuis l'adoption d'une loi visant à divulguer, répertorier et analyser les erreurs pour les éviter dans l'avenir.

Il a souligné cependant que la médecine était une activité humaine qui implique par définition un certain nombre d'erreurs humaines et qu'il était impossible de faire mieux que de chercher à les réduire autant que possible.

«Il faut faire la différence», a-t-il dit.

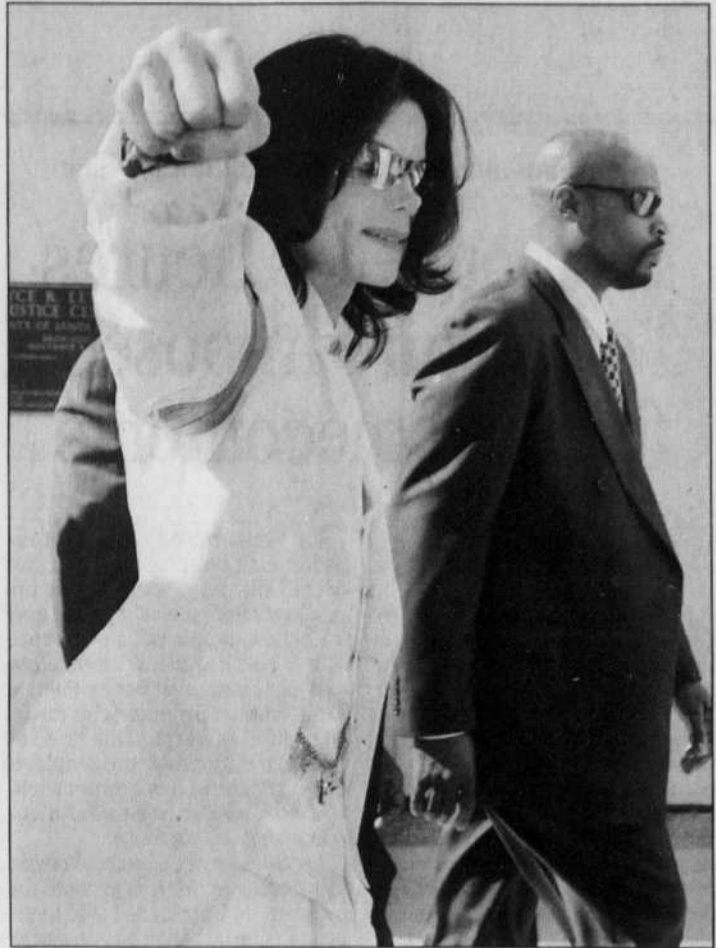
Enfin, même si l'Association médicale canadienne rapporte qu'une majorité de Canadiens veulent que les provinces rendent

des comptes à Ottawa sur l'argent versé pour la santé, le ministre réitére que le Québec rend ses comptes à la population québécoise par l'entremise de l'Assemblée nationale.

Le ministre Couillard dit aussi aller à la prochaine rencontre des ministres de la Santé à Ottawa avec «un optimisme réservé» étant donné que le gouvernement fédéral a déjà rejeté l'idée des provinces sur la création d'un programme national d'assurance-médicaments.

Il a dit s'attendre à ce que le Québec soit dédommagé financièrement si Ottawa met ce projet en place.

Presse canadienne



NICK UT REUTERS, POOL

Tout de blanc vêtu, accompagné de sa famille et de ses gardes du corps, le chanteur Michael Jackson est retourné au tribunal, hier.

Nouvelle apparition en cour de Michael Jackson

GLENN CHAPMAN

Santa Maria — En blanc de la tête aux pieds, le chanteur Michael Jackson s'est rendu hier au tribunal de Santa Maria (Californie) pour écouter son avocat contester les méthodes employées par le procureur le poursuivant pour agressions sexuelles sur mineur.

C'est la troisième fois que la star assistait à l'une des nombreuses audiences préliminaires organisées depuis le début des poursuites lancées contre lui à l'automne 2003 et avant son procès, prévu au début de 2005.

Plusieurs dizaines de fans, certains criant son «innocence», l'ont salué lorsqu'il est descendu d'un bus aux vitres fumées pour pénétrer, protégé du soleil par un large parapluie blanc, dans le palais de justice. Ses parents, Joe et Katherine, ainsi que ses sœurs chanteuses Janet et LaToya, également vêtues de blanc, l'accompagnaient.

Les magistrats «sont convaincus qu'il est coupable, ils feront tout pour le prouver», a déploré Vienna Wood, une admiratrice de 14 ans.

Michael Jackson, dont la présence n'était pas exigée, a choisi d'assister à une audience au cours de laquelle son avocat, Thomas Mesereau, entendait contester les conditions dans lesquelles le procureur Thomas Sneddon a mené l'enquête, notamment en délivrant des mandats de perquisition dans le ranch du chanteur, Neverland.

Au cours de perquisitions menées le 18 novembre 2003 avaient été notamment saisis des vidéos, des disques durs d'ordinateur et d'autres pièces appartenant à la star dans son ranch de Neverland.

«Le relevé des débats révèle que le procureur a totalement négligé ses obligations de présenter des pièces à conviction de façon équitable et exacte, et de se comporter correctement», avait déclaré en juillet M. Mesereau.

«L'acte d'accusation doit être rejeté parce qu'aucun élément n'a permis à la chambre d'accusation de déterminer que M. Jackson ait eu l'intention spécifique de commettre les crimes qui lui sont reprochés», avait-il ajouté dans des documents soumis au tribunal.

Le procureur Thomas Sneddon, 61 ans, est devenu au fil des ans la bête noire du chanteur. Procureur de Santa Barbara depuis trois décennies et réélu cinq fois à son poste par les électeurs, il a Michael Jackson dans son collimateur depuis le début des années 90.

Sa première tentative avait tourné court puisque le chanteur avait, avant d'être inculpé, accepté un accord à l'amiable avec la famille de sa victime présumée, un jeune garçon, lui versant entre 5 et 25 millions de dollars selon les médias.

Cette fois-ci, le chanteur, âgé de 45 ans, plaide non coupable des 10 chefs d'inculpation portés contre lui en avril et dont les détails n'ont pas été rendus publics. Ils portent sur des agressions sexuelles sur mineur, sur la volonté d'inciter un mineur à consommer de l'alcool et sur une tentative d'enlèvement de mineur, en l'occurrence un garçon de 12 ans accueilli dans son ranch.

L'audience préliminaire doit durer jusqu'à vendredi, mais Michael Jackson avait prévu de n'y assister qu'hier.

Sa première apparition au tribunal avait soulevé, en janvier, un énorme intérêt médiatique. Michael Jackson avait d'ailleurs fait le spectacle en esquissant quelques pas de danse sur le toit de son 4X4 sous les exclamations de quelque 3000 de ses fans à sa sortie du tribunal.

Sa deuxième apparition, le 30 avril, a été nettement plus discrète, à la demande du juge chargé de l'affaire, Rodney Melville, qui avait peu apprécié la précédente mise en scène.

Agence France-Presse

La TVQ ne devrait pas s'appliquer aux voitures écologiques, selon le PQ

NORMAN DELISLE

Québec — Le Parti québécois réclame l'abolition de la taxe de vente pour ceux qui achètent un véhicule écologique.

Le porte-parole du PQ dans les dossiers d'environnement, Stephan Tremblay, député de Lac-Saint-Jean, a adressé hier une lettre en ce sens au ministre des Finances du Québec, Yves Séguin.

«Nous voulons dans le prochain budget une exonération de la taxe de vente pour quiconque achète ou loue un véhicule neuf ou d'occasion qui fonctionne en tout ou en partie avec une énergie propre», a dit le député Tremblay, en rendant publique sa lettre adressée au ministre Séguin.

M. Tremblay vient d'ailleurs d'acquiescer lui-même une Honda Civic qui fonctionne à la fois au carburant conventionnel et à batterie électrique.

Il affirme que son véhicule consomme environ 5 l/100 km, soit deux fois moins qu'un véhicule équivalent fonctionnant à l'essence.

M. Tremblay réalisera ainsi une économie d'essence de 500 \$

par année, tout en apportant une importante contribution à la réduction des gaz à effet de serre, tel que le réclame le Protocole de Kyoto entériné par le gouvernement canadien et par l'Assemblée nationale du Québec.

Deux compagnies, Honda et Toyota, offrent actuellement au Québec des véhicules hybrides fonctionnant à la fois à l'électricité et à l'essence. Dès 2005, toutefois, plusieurs autres compagnies commercialiseront de tels véhicules, notamment Daimler-Chrysler, Ford et General Motors.

Le député Tremblay a convenu que de tels véhicules coûtent généralement plus cher à l'achat que leur équivalent fonctionnant uniquement à l'essence. Dans le cas de sa Honda Civic, l'écart est de 10 000 \$.

Mais cette somme est compensée par les économies d'essence, et le sera encore plus si le gouvernement québécois donne suite à la proposition du Parti québécois d'abolir la taxe de vente sur l'achat de véhicules écologiques, croit-il.

Presse canadienne

Pluies torrentielles

Évacuations par hélicoptères en Cornouailles

Londres — Une opération de sauvetage majeure, mobilisant des hélicoptères, était en cours hier en fin de journée en Cornouailles (sud-ouest de l'Angleterre) après des crues subites, qui ont bloqué des dizaines d'automobilistes dans leurs véhicules, ont indiqué les services de secours.

Des pluies torrentielles en début d'après-midi ont provoqué des crues, qui montaient par endroits jusqu'à trois mètres, aux environs des communes de Boscastle, Tintagel et Camelford, au nord des Cornouailles, une des principales régions touristiques de bord de mer de Grande-Bretagne.

Aucun décès, ni blessé n'avait été enregistré hier en début de soirée, cinq heures après le début des crues.

Des «douzaines» de personnes avaient été secourues en début de soirée et des centaines d'autres avaient encore besoin d'être hélitreuillées, selon Michael Mulford,

porte-parole de la base de la Royal Air Force Kinloss, qui coordonnait les secours militaires.

«Nous retrouvons des personnes dans des arbres ou les évacuons de leurs voitures», a-t-il expliqué.

Quinze personnes ont été hélitreuillées et amenées sur le terrain de football de Boscastle et six autres personnes, dont un bébé, ont été secourues par un véhicule des pompiers, a précisé un porte-parole des garde-côtes, Mark Clark.

«C'est le plus grave phénomène que nous ayons eu depuis de nombreuses années. Il est très rare d'engager deux hélicoptères en même temps. En avoir sept mobilisés est très marquant», a relevé M. Mulford.

A Boscastle, un port de pêche pittoresque, encaissé au fond d'une vallée, 30 véhicules ont été emportés dans le port par les crues et deux bâtiments se sont effondrés.

«Une demi-douzaine de petites communes sont touchées», en parti-

culier Tintagel, Camelford, Canworthy Water et Boscastle, a résumé à l'AFP l'inspecteur Bob Hessford, de la police du Devon et des Cornouailles.

«La plupart des autres zones concernées sont rurales et peu peuplées», a-t-il noté.

«Nous n'avons aucune information sur des personnes sérieusement blessées pour le moment», a déclaré l'inspecteur Bob Hessford, qui recommandait notamment aux gens de se réfugier à l'étage de leurs maisons.

Sept hélicoptères militaires ont été envoyés sur place, selon le ministère de la Défense (MoD). Les garde-côtes étaient également mobilisés. Vingt véhicules de pompiers ont notamment été dépêchés, mais étaient gênés par la montée des eaux, a indiqué Stephen Rose, un responsable des pompiers interrogé par la chaîne de télévision en continu Sky News.

«Selon des témoins, des personnes ont été entraînées par la crue après être sorties de leurs véhicules», tandis que «de nombreuses personnes âgées sont bloquées dans leurs maisons», a également rapporté l'inspecteur Bob Hessford, dont les services ont reçu un millier d'appels de personnes demandant des secours ou appelant pour donner des informations.

Une cinquantaine de personnes étaient bloquées vers 18h locales dans leurs véhicules dans la région de Boscastle, selon le service des ambulances.

L'électricité a été coupée dans cette zone à cause des crues. La circulation a été interrompue sur l'autoroute et une route voisine.

Selon les témoignages de résidents, des pluies d'une violence tout à fait inhabituelle se sont abattues sur la région en début d'après-midi.

Agence France-Presse

Charley a fait au moins 17 morts

Punta Gorda — Le passage la semaine dernière de l'ouragan Charley sur la Floride a fait 17 morts, selon un nouveau bilan officiel hier. Des milliers d'habitants se retrouvent sans abri et les dégâts sont estimés entre 10 et 14 milliards de dollars.

Avant de toucher vendredi la Floride avec des vents dépassant 230 km/h, Charley a fait quatre morts à Cuba et un en Jamaïque. Le cyclone a progressivement perdu de sa force au-dessus de la terre, se transformant dimanche en dépression tropicale au large de la Nouvelle-Angleterre, sur la côte est des États-Unis.

Près d'un million d'habitants étaient toujours privés de courant hier, quelque 2300 personnes se trouvaient dans des hébergements d'urgence et 11 000 sinistrés ont demandé une aide, selon Michael Brown, directeur de l'Agence fédérale de gestion des situations d'urgence.

Il faudra plusieurs semaines pour retrouver toutes les victimes et on ne disposait pas hier du nombre exact de personnes portées disparues, a-t-il dit. Les recherches étaient difficiles par endroits en raison de la présence de nombreux débris et lignes électriques tombées au sol.

D'après les principaux assureurs américains, State Farm Insurance et Allstate Insurance, les dégâts pour les biens assurés (propriétés, véhicules, commerces) sont estimés entre 10 et 14 milliards de dollars, des chiffres encore provisoires puisque les évaluations se poursuivent.

La société allemande de réassurance Munich Re, leader mondial de ce secteur, a pour sa part estimé à 20 milliards de dollars le total des dégâts provoqués par l'ouragan. Les pertes couvertes par les assurances devraient se chiffrer entre sept et 14 milliards de dollars.

Les agrumes

Cyclone Charley: le secteur des agrumes de Floride durement touché

Washington — Le secteur des agrumes de Floride a été durement touché par le cyclone Charley qui a dévasté cet État vendredi et tué 16 personnes, a indiqué hier un porte-parole du secteur.

«Les dégâts sont assez significatifs», a affirmé Tamara Cooper, porte-parole de Florida Citrus Mutual, la principale association de producteurs d'agrumes de Floride.

Aucun chiffre précis n'est encore disponible, en raison notamment de gros problèmes de communications, mais trois des principaux



MARC SEROTA REUTERS

Deux hommes marchent à travers les débris de ce qui était un parc de maisons mobiles, à Punta Gorda, en Floride.

comtés producteurs d'agrumes de Floride, DeSoto, Hardee et Polk, «ont été très durement touchés», a déclaré Mme Cooper.

A New York, les cours du jus d'orange se sont envolés hier. Le contrat à échéance de septembre a gagné 7,25 cents à 69,50 cents la livre, soit un bond de 11,6 %.

Selon des premières informations, des arbres ont été arrachés et les fruits encore verts sont tom-

bés dans de nombreux endroits.

Environ 35 % des quelque 320 000 hectares consacrés à la culture des agrumes sont dans ces trois comtés, ainsi que dans ceux de Manatee, Sarasota, Lee et Charlotte, également touchés.

L'industrie emploie 90 000 personnes en Floride.

Le département de l'Agriculture (USDA) tablait en juillet sur une récolte de 10,89 millions de

tonnes d'oranges et 1,73 million de tonnes de pamplemousses en Floride pour la saison en cours.

La valeur des agrumes sur les arbres pour la récolte passée en Floride a été estimée par l'USDA à 815,9 millions de dollars, le niveau le plus bas depuis la saison 1985/86.

Associated Press et Agence France-Presse

LE MONDE

I R A K

La conférence nationale retarde sa mission à Najaf

PATRICK KAMENKA

Najaf — Des combats sporadiques mais très violents se sont produits hier dans le centre de Najaf, où sont retranchés des miliciens chiites radicaux, alors que la Conférence nationale a repoussé à aujourd'hui sa mission dans la ville pour tenter d'éviter une offensive américaine massive.

La Conférence nationale, qui réunit à Bagdad un millier de délégués venus de l'ensemble de l'Irak, a décidé d'envoyer une délégation auprès du chef radical chiite Moqtada Sadr pour lui demander de déposer les armes, de retirer sa milice du mausolée de l'imam Ali à Najaf et de transformer celle-ci en parti politique.

Prévue initialement hier, cette mission devrait finalement se rendre aujourd'hui dans la ville sainte, a déclaré Fawzi Hamza, un membre de la délégation.

M. Fawzi a indiqué avoir obtenu la garantie que les opérations militaires seraient suspendues durant la visite de la délégation pour lui donner une chance de réussir, alors que le gouvernement irakien a prévu dimanche qu'une offensive massive était imminente après l'échec d'une première médiation.

Mais la tâche s'avère ardue car un porte-parole de M. Sadr à Najaf, Ahmad Chaibani, a indiqué que le retrait de la milice de Najaf était

du seul ressort de la Marjaïya (la plus haute direction religieuse chiite) et que le désarmement et la dissolution de l'Armée du Mehdi ne peuvent être que le fruit de négociations.

Cependant, concernant le retrait de la milice de Najaf, M. Chaibani a souligné que cela dépendait de la Marjaïya, à savoir, a-t-il précisé, «Ali Sistani et Kazem al-Hairi». Le premier est

hospitalisé à Londres et le second, mentor de Moqtada Sadr, vit dans la ville iranienne de Qom. Le grand ayatollah Haïri a par ailleurs déclaré que l'usage des armes contre les rebelles par la police irakienne et l'armée américaine était «proscrit par l'islam», dans un message sur son site Internet.

Manifestants

À Najaf, des combats très violents ont opposé vers 13h et pendant une heure l'armée américaine aux miliciens. Selon un journaliste de l'AFP sur place, plusieurs obus de chars sont tombés près de l'entrée nord du mausolée. Après une accalmie, les combats ont repris à 20h.

Des centaines de manifestants et de chefs de tribus de toutes les régions d'Irak se sont rendus hier au mausolée pour apporter leur soutien à M. Sadr.

La télévision al-Jazira du Qatar a diffusé hier soir les extraits d'une bande vidéo dans laquelle un groupe armé irakien jusqu'ici inconnu revendique l'enlèvement d'un officier des services de renseignement irakiens, en riposte aux combats à Najaf.

Le chef de la Garde nationale irakienne à Samarra et son adjoint ont été tués hier par la guérilla dans cette ville au nord de Bagdad, selon le ministère de l'Intérieur et «Ahwaz», branche de l'Armée secrète islamique, une organisation clandestine qui a revendiqué l'assassinat.

Par ailleurs, un journaliste américain, Micah Garten, a été enlevé samedi à Nasiriya (375 km au sud de Bagdad) alors qu'il faisait un reportage sur les sites archéologiques de la région, a affirmé le vice-gouverneur de la ville.

Une compagnie de transport routier turque a annoncé hier que deux de ses chauffeurs avaient été enlevés à une centaine de kilomètres au sud de Mossoul (nord).

Agence France-Presse

Israël veut tenter les grévistes de la faim avec des grillades

Jérusalem — Les autorités pénitentiaires israéliennes étudient l'idée d'utiliser des moyens psychologiques pour briser le mouvement de grève de la faim auquel participent quelque 1600 prisonniers palestiniens depuis dimanche, a annoncé hier un porte-parole.

Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a qualifié les détenus de «héros» et déclaré que «tous les palestiniens en Palestine et à l'extérieur les soutenaient avec force». Son conseiller pour la sécurité, Jibril Rajoub, a demandé une intervention internationale et affirmé dans un entretien à l'Associated Press que les prisonniers étaient «soumis à des traitements cruels destinés à leur nuire psychologiquement et physiquement».

Les détenus palestiniens exigent une amélioration des conditions de réclusion, avec davantage de visites de leurs proches et le droit de téléphoner plus souvent. Les organisateurs ont déclaré que le reste des 7500 prisonniers se joindraient au mouvement à la fin de la semaine.

Mais les autorités israéliennes, qui ne veulent pas céder, envisagent notamment de faire griller des viandes à proximité des prisonniers, dans l'espoir que l'odeur les fasse plier, selon Ofer Lefler, porte-parole des prisons.

«Nous étudions des moyens psychologiques pour traiter des problèmes comme celui-ci», a-t-il déclaré, en ajoutant que cette tactique avait été utilisée dans d'autres prisons du monde. Il est dans «notre intérêt que les prisonniers reviennent manger» le plus rapidement possible.

Associated Press

Retrait américain des champs de bataille «du siècle dernier»

JEAN-LOUIS DOUBLET

Cincinnati — Entre 60 000 et 70 000 militaires américains vont être retirés d'Europe et d'Asie sur les dix prochaines années pour être redéployés essentiellement aux États-Unis, a annoncé hier le président des États-Unis George W. Bush.

«Nous allons ramener au pays entre 60 000 et 70 000 soldats en uniforme et environ 100 000 membres de leur famille et personnels civils de l'armée», a annoncé M. Bush lors d'un discours devant une organisation d'anciens combattants à Cincinnati (Ohio).

Il a souligné que ce redéploiement concernerait les soldats actuellement déployés sur les théâtres d'opérations «où se sont terminées les guerres du siècle dernier», à savoir l'Europe et l'Asie. Il s'agit du plus important redéploiement de forces américaines stationnées à l'étranger annoncé depuis la fin de la guerre froide qui opposait les États-Unis à l'ex-Union soviétique.

«Pendant des décennies, les forces américaines à l'étranger sont restées pour l'essentiel là où les guerres du siècle dernier se sont terminées, en Europe et en Asie. La structure des forces américaines était conçue pour nous protéger, ainsi que nos alliés, d'une agression soviétique. Cette menace n'existe plus», a affirmé le président Bush.

Il a assuré que ce plan avait été discuté avec les pays alliés des États-Unis ainsi qu'avec le Congrès américain. «Sur la prochaine décennie, nous allons déployer des forces plus agiles et souples. Cela veut dire qu'un plus grand nombre de nos soldats seront stationnés et déployés d'ici, à la maison», a-t-il indiqué.

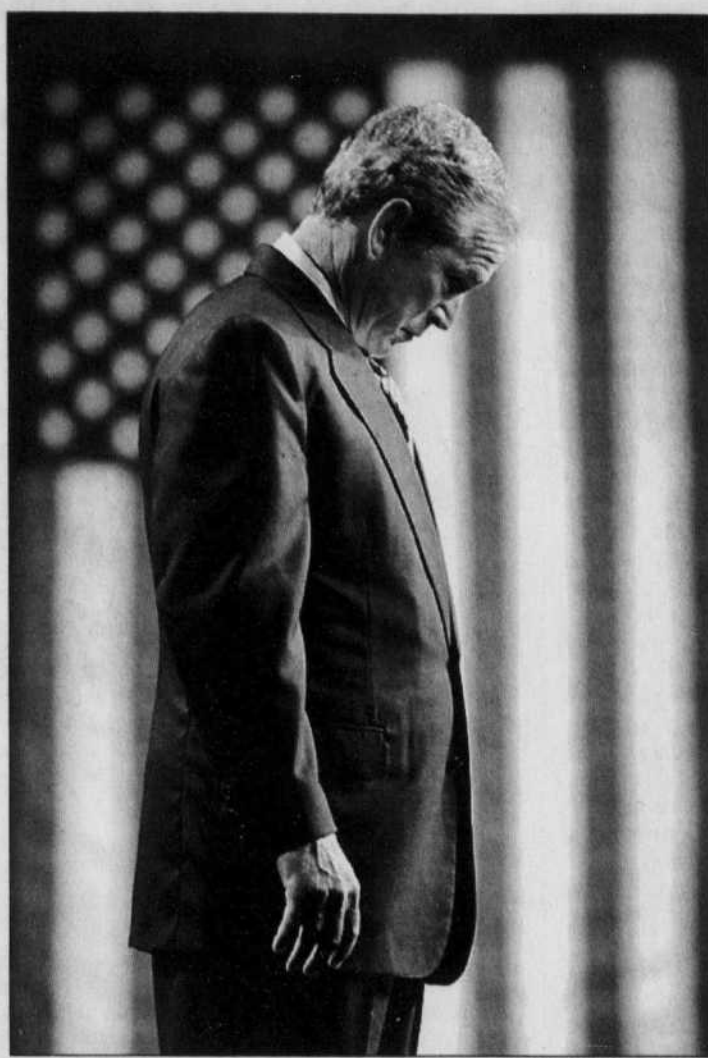
«Nous allons déplacer certaines de nos troupes et capacités dans de nouveaux endroits pour qu'elles puissent affronter rapidement de nouvelles menaces inattendues. Nous utiliserons à profit les technologies du 21^e siècle pour pouvoir déployer rapidement des forces de combats plus étoffées. Ce nouveau plan nous aidera à combattre les guerres du 21^e siècle, renforcera nos alliances dans le monde pendant que nous bâtissons de nouveaux partenariats pour mieux protéger la paix. Cela réduira la pression sur nos soldats et leurs familles», a estimé M. Bush.

De son côté, un haut responsable américain a précisé que le redéploiement «faitait partie de la promesse du président de combattre et gagner la guerre globale antiterroriste». «Notre structure a été conçue autour de la notion de guerre froide qui prévoyait que nos forces devaient combattre là où elles étaient déployées. Cela n'a pas été vrai pendant très longtemps», a-t-il dit sous couvert d'anonymat.

«Le terrorisme et les armes de destruction massive ont changé la menace», a ajouté le responsable, en estimant que le nombre d'hommes stationnés dans un endroit n'était plus «une bonne indication de la réponse à apporter à une menace».

L'annonce présidentielle survient alors que M. Bush, un républicain, est à égalité avec son adversaire démocrate John Kerry pour la présidentielle de novembre aux États-Unis.

M. Kerry accuse notamment le



KEVIN LAMARQUE REUTERS

Le «commandant en chef» devant un groupe d'ancien combattants

président sortant de ne pas avoir suffisamment préparé la guerre qu'il a lancée contre l'Irak en mars 2003 et d'avoir ainsi affaibli les alliances internationales bâties autour des États-Unis. John Kerry devait s'adresser cette semaine à la même organisation de vétérans.

Le général à la retraite Wesley Clark, commandant suprême des forces de l'Otan en Europe de juillet 1997 à mai 2000 et proche de Kerry, a estimé que le plan du président Bush allait «saper de manière significative la sécurité nationale américaine». L'ancien ambassadeur et ancien négociateur américain pour l'ex-Yougoslavie, Richard Holbrooke, a estimé de son côté que le plan du président Bush était «assez alarmant».

«Comment pouvons-nous retirer des troupes de Corée du Sud alors que nous sommes engagés dans de délicates négociations avec la Corée du Nord», s'est demandé M. Holbrooke qui est souvent présenté comme le prochain ministre américain des Affaires étrangères en cas de victoire de John Kerry le 2 novembre.

Irak et Afghanistan

M. Bush a de nouveau justifié hier la guerre en Irak en affirmant que l'ex-dictateur y «représentait une menace» car «il avait les capacités pour construire des armes de destruction massive».

Environ 140 000 soldats américains sont actuellement déployés en Irak et une vingtaine de milliers en Afghanistan où ils ont renversé fin 2001 le régime des talibans qui soutenait l'organisation terroriste al-Qaïda, responsable des attentats

qui ont fait quelque 3000 morts aux États-Unis en septembre 2001.

«Nous devons faire davantage pour défendre la liberté et protéger notre pays. Nous nous assurerons que nos forces sont bien préparées et bien positionnées pour affronter les menaces du futur. Nos forces armées ont beaucoup changé, elles sont plus agiles et efficaces. Elles sont plus à même de frapper n'importe où dans le monde, plus loin et dans des délais plus brefs.»

Allemands au chômage?

Le retrait partiel des quelque 70 000 soldats américains stationnés en Allemagne pourrait coûter jusqu'à 80 000 emplois, mais certaines communes pourront tirer partie d'un délai assez long pour réussir une reconversion, selon le syndicat allemand des services Verdi. Les employés civils allemands travaillant pour l'armée américaine seront les premiers touchés par la fermeture d'installations militaires, avant tout en Hesse, en Rhénanie-Palatinat et en Bavière, dans le sud et le sud-ouest de l'Allemagne.

Or, 15 272 Allemands travaillent actuellement dans 128 bureaux et services divers des forces américaines. La moitié d'entre eux pourraient perdre leur emploi, selon un expert du syndicat Verdi.

Les autorités allemandes se sont montrées discrètes: une porte-parole du ministère des Affaires étrangères a souligné que Berlin était en contact constant avec les États-Unis au sujet de cette restructuration.

Agence France-Presse

Regain de tension dans la région des Grands Lacs

Les Tutsis massacrés vendredi sont enterrés à Gatumba

ALOYS NIYOYITA

Gatumba — Des centaines de personnes en larmes se sont rassemblées hier dans la poussière d'un champ de coton pour enterrer les 163 Tutsis du Congo-Kinshasa massacrés vendredi soir dans le camp de réfugiés des Nations unies à Gatumba, au Burundi, où ils croyaient échapper aux violences de l'est de leur pays.

Les simples cercueils de bois ont été déposés dans une tranchée tandis que des rescapés racontaient comment ils avaient échappé aux extrémistes hutus qui criaient qu'ils tueraient tous les Banyamulenge (Tutsis congolais). Le président burundais Domitien Ndayizeye était présent, en compagnie de représentants congolais.

On ignore les raisons exactes de la tuerie de vendredi, revendiquée par les extrémistes hutus burundais des Forces nationales de libération. Le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné ces crimes, sans en identifier les auteurs, et a souhaité que des mesures soient prises pour éviter que cela ne se reproduise.

Des hélicoptères de l'armée burundaise survolaient les funérailles, signe du regain de tension qui a engendré le massacre dans la région des Grands Lacs, mémorant la genocide de plus de 500 000 Tutsis et Hutus modérés au Rwanda en 1994.

Cette région est dominée depuis plus de dix ans par

les conflits entre Hutus, majoritaires au Burundi et au Rwanda, et Tutsis, minoritaires dans ces deux pays ainsi qu'en République démocratique du Congo (RDC).

Le président rwandais Paul Kagame, tutsi, a accusé hier des miliciens hutus du génocide de 1994 d'être derrière le massacre et a estimé que le Rwanda «ne devrait pas rester assis à regarder». Ces rebelles sont basés dans l'est du Congo-Kinshasa, or le Rwanda a envahi deux fois la RDC pour éradiquer ces milices, déclenchant en 1998 le conflit qui s'est achevé en 2003, même si des violences éclatent régulièrement dans l'est. Cette guerre a fait 3,5 millions de morts. Le massacre de Gatumba menace donc le processus de paix.

La plupart des victimes sont apparemment des femmes et des enfants. Des responsables burundais et des témoins affirment que des extrémistes hutus basés en RDC ont participé à la tuerie.

Le Burundi a fermé sa frontière avec le Congo-Kinshasa tandis que des renforts de troupes étaient dépêchés pour prévenir d'autres violences dans la région, selon le porte-parole de l'armée, le colonel Adolphe Manirakiza. Des observateurs des droits de l'Homme pour la mission de l'ONU au Congo sont partis hier pour le Burundi, où ils doivent aider leurs collègues dans l'enquête sur le massacre, a précisé le porte-parole de l'ONU Fred Eckhard.

Associated Press

Prison clandestine

Les mercenaires américains devant la justice afghane

MICHAELA CANCELA-KIEFFER

Kaboul — Le procès de trois Américains et quatre Afghans accusés d'avoir monté une prison clandestine à Kaboul s'est ouvert hier avant d'être ajourné, le chef présumé du groupe ayant affirmé que le FBI avait saisi des documents montrant ses liens avec l'armée américaine.

Jonathan Idema, chef présumé de la mystérieuse «Task Force Sabre 7», a affirmé devant la cour militaire de justice que les services secrets afghans avaient remis au FBI, la police fédérale américaine, quelque 500 pages de documents, 200 vidéos et au moins 400 photos saisies lors de son interpellation, qui lui auraient permis d'étayer sa défense.

Selon Idema, en lunettes noires et treillis beige, arborant sur une manche un drapeau des États-Unis identique à celui que portent les soldats américains, ces documents devraient en effet apporter la preuve qu'il était bien, comme ses co-accusés Brent Bennett et Edward Caraballo, en lien avec l'armée américaine lorsqu'il capturait et interrogeait pendant des heures des terroristes présumés dans une maison de Kaboul.

Les trois hommes affirment depuis leur interpellation, le 5 juillet, avoir agi en lien avec le département américain de la Défense.

L'un des avocats de la défense, Me Michael Skibbie, s'est plaint lui aussi de n'avoir pas eu accès aux documents. «C'est une insulte à la justice afghane!», a lancé M^r Skibbie, sous le regard indifférent de gardes armés de fusils d'assaut.

Après une suspension d'audience, le procureur a lui-même admis que ces affirmations n'étaient pas fantaisistes.

Ces documents «étaient au FBI pendant plus de 20 jours» et ont été rendus à la justice afghane juste avant la reprise de l'audience, a dit le procureur Mohammad Naïm Dawari.

«Ces preuves ne faciliteront pas leur défense», a-t-il cependant souligné, sous le regard attentif de trois représentants de l'ambassade américaine, assis au premier rang.

En attendant, la défense n'a pu consulter ces documents, à charge ou à décharge. M^r Skibbie a du coup obtenu un ajournement du procès pendant sept jours, afin de lui permettre d'examiner les scellés.

Filmé et photographié en permanence, le juge, qui avait déclaré récemment à l'AFP qu'Idema était un homme «courageux», a fait droit à sa demande, précisant que ses services auraient aussi besoin de temps pour examiner les documents.

Depuis l'interpellation du groupe, l'affaire n'en est pas à son premier rebondissement.

Affirmant appartenir aux forces spéciales américaines, les trois Américains — serrés les uns contre les autres pendant le procès dans un petit box où ils ont pu échanger toutes sortes de commentaires — ont été détenus au moins neuf personnes dans un cachot aménagé dans une maison privée de l'ouest de Kaboul.

Les gouvernements afghan et américain ont nié tout lien avec la «Task Force Sabre 7» dirigée par Jonathan Idema, alias «Jack» Idema.

Mais la coalition sous commandement américain, présente en Afghanistan pour lutter contre le terrorisme et les talibans, a fini par admettre des contacts avec le groupe de même que la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), qui les a aidés à trois reprises dans leurs opérations, croyant, selon elle, avoir à faire à des agents des forces spéciales américaines.

L'armée américaine a aussi reconnu avoir détenu un présumé terroriste qui lui avait été remis par Jonathan Idema.

«J'ai tenté de lire une lettre du département de la Défense et de l'Isaf, et ils ne m'ont pas laissé», a affirmé Idema à plusieurs journalistes avant d'être menotté puis emmené vers sa cellule.

Agence France-Presse

E N B R E F

Libération d'un militant syrien

Damas — Le militant des droits de l'Homme Aktham Nayssé a été libéré hier soir après que la Cour de sûreté de l'État syrienne eut accepté de le relâcher, ce qui devrait lui permettre de comparaître libre pour la prochaine audience de son procès, a indiqué un de ses avocats. Aktham Nayssé, président des Comités de défense des libertés démocratiques et des droits de l'Homme en Syrie (CDDS), était détenu depuis son arrestation en avril. Le procès de M. Nayssé, accusé de «s'opposer aux objectifs de la révolution» et de «mener des activités contraires au système socialiste de l'État», s'est ouvert le 26 juillet à Damas. Il est passible d'une peine allant de trois ans de prison à la réclusion à perpétuité. M. Nayssé, un ex-détenu politique (1991-1996), avait été arrêté à Lattaquié (nord-ouest). Il avait été interpellé brièvement le 8 mars à Damas lors d'un sit-in visant à réclamer l'abolition de la loi d'urgence, en vigueur depuis 1963. En février, il avait décidé de présenter aux autorités syriennes une pétition ayant recueilli quelque 6 000 signatures appelant à des réformes politiques. — AFP

John Kerry a du sang bleu

Londres — John Kerry remportera la présidence des États-Unis en novembre car du sang bleu coule dans ses veines, plus que dans celles de George Bush, a assuré hier le patron du cabinet britannique de généalogie Burke's Peerage. «Étant donné que le candidat présidentiel qui possède le plus de gènes et de chromosomes royaux a toujours gagné l'élection présidentielle, celle à venir [...] ira à John Kerry», prédit Harold Brooks-Baker. Burke's Peerage affirme que ses recherches sur le candidat démocrate permettent, du côté de sa mère, de remonter aux familles royales d'Albanie, d'Angleterre, de Norvège, de Suède, du Danemark, de Russie, de Byzance, de Perse et de France. — AP

É D I T O R I A L

Un quitte ou double

L'étapisme comme stratégie d'accession du Québec à l'indépendance est-il dépassé? L'ancien premier ministre Jacques Parizeau est maintenant ouvertement de cet avis et donne son appui aux militants souverainistes qui proposent que la prochaine élection soit référendaire.

Jacques Parizeau est celui qui, parmi les leaders historiques du mouvement souverainiste, a gardé la plus forte autorité auprès des militants. Ses opinions ont toujours un poids considérable dans les débats internes au Parti québécois. Ce que ne manqueront pas d'ailleurs d'avoir celles contenues au texte publié hier dans *La Presse* sous sa signature où on retrouve, à peine en sous-texte, une critique des positions adoptées par les Bernard Landry, Pauline Marois et François Legault qui ont toujours refusé l'idée d'une élection référendaire.

L'étapisme n'a jamais fait l'unanimité au sein du Parti québécois. Adoptée en 1974 au cours d'un congrès déchirant, cette stratégie ne fut jamais remise en cause, car elle semblait bien fonctionner. Après le référendum «presque gagné» de 1995, il semblait que la prochaine fois serait la bonne. Depuis la défaite électorale du 14 avril 2003, une telle perspective a commencé à apparaître de moins en moins certaine.

Les «conditions gagnantes», constate Jacques Parizeau, ne sont pas près d'être réunies. En fait, la partie lui apparaît de moins en moins jouable, car, comme l'a démontré le scandale des commandites, Ottawa n'a jamais respecté les règles du jeu référendaire établies par l'Assemblée nationale. Le gouvernement fédéral n'a eu aucune retenue en 1980 et en 1995, et on imagine que la prochaine fois il n'en aura pas plus. Conscients de la chose, de plus en plus de militants ont un malaise à l'égard de l'étapisme qui, craignent-ils, les conduit tout droit dans une impasse.

La lettre de M. Parizeau a le mérite d'exposer clairement ce malaise qui a plusieurs origines, notamment la passivité des gouvernements Bouchard et Landry lorsqu'il s'agissait de promouvoir la souveraineté. Nombreux sont les militants qui, par le passé, leur ont reproché leur manque d'enthousiasme et qui, pour cette raison, sont séduits par l'idée d'une élection référendaire. La souveraineté serait alors l'enjeu principal du prochain scrutin. Le cas échéant, l'indépendance serait enfin à portée de main.

Une telle idée mérite d'être débattue dans la mesure où il s'agit de ramener le Parti québécois à son objectif premier et de faire en sorte qu'il renoue avec le militantisme de ses belles années. Revenu à l'opposition, ce parti ne peut faire l'économie d'une réflexion approfondie sur la façon d'arriver à l'indépendance. À cet égard, il ne doit mettre de côté ni principes démocratiques ni réalisme politique. Malheureusement, l'idée d'une élection référendaire, telle qu'exprimée aujourd'hui, apparaît être un quitte ou double inspiré par l'impatience.

Sur le plan démocratique, une élection référendaire qui donnerait le mandat d'enclencher le processus d'indépendance et de promulguer une constitution provisoire est contestable. Dans le contexte actuel, un gouvernement élu avec un tel mandat n'aurait de légitimité que s'il recueillait une majorité de voix à l'élection, ce qui, tous le savent bien, est impossible. Le fait de s'engager à tenir par la suite un référendum pour approuver la constitution permanente rendrait-il pour autant le processus démocratique? Il n'y aurait qu'apparence de démocratie.

Sur le plan politique, la conjoncture actuelle peut laisser croire que l'élection référendaire est jouable. Mais attention! Si l'impopularité actuelle du gouvernement Charest et le scandale des commandites peuvent être vus comme des facteurs positifs pour les souverainistes, par contre, une élection référendaire ne manquerait pas de recréer la même polarisation qu'à un référendum. Cela ravirait sûrement les libéraux dont tous les mauvais coups des quatre années précédentes seraient occultés par le débat sur la souveraineté. Le risque serait grand alors de tout perdre, à la fois l'élection et le référendum.

Il y a toujours eu chez Jacques Parizeau une impatience qui, il faut le reconnaître, a failli se révéler gagnante en 1995. Elle se ressent dans ce texte dont le principal mérite est de poser la question que bien des souverainistes se posent: que faire pour réaliser l'indépendance? La réponse est qu'il n'y a jamais eu de raccourcis sur la voie de la souveraineté.

L'or de Chavez

Le président vénézuélien Hugo Chavez a remporté le référendum révocatoire par une marge lui assurant la tranquillité politique jusqu'au terme de son mandat en 2006, à moins, évidemment, que ses adversaires ne jouent la carte de la déstabilisation. L'ex-militaire a su tirer profit de l'éclatement qui caractérise une opposition, mais surtout, surtout, de la variable pétrolière. Détaillons.

Au cours des années 2002-2003, ce pays a été confronté à la pire récession de son histoire. On avait alors observé une contraction de 18 % du PIB qui avait plombé, par voie de conséquence, les budgets alloués aux programmes sociaux. Et ce, à un tel degré que la couche inférieure de la classe moyenne avait rejoint les cohortes qui forment la classe des pauvres. Habitée par une haine passablement aiguë du chef de l'État, l'opposition caressait l'ambition d'éjecter ce dernier de son siège pour occuper la place, mais surtout pour remettre la main sur la rente pétrolière.

Mais voilà que le prix du baril de pétrole s'est mis à grimper, grimper, grimper au point qu'on prévoit une progression de 12 % du PIB pour cette année. En attendant la confirmation de ce chiffre, le président Chavez a mis à profit cette majoration prononcée de l'or noir pour doter les programmes élaborés en éducation et en santé de budgets plus en phase avec les ambitions de ce gouvernement.

En cette affaire, l'administration Bush a opté pour la discrétion. Elle ne s'est pas manifestée, de moins sur le devant de la scène. Cette sobriété s'explique, là également, par le pétrole. Entre les États-Unis et le Venezuela, on vit à l'heure du mariage de raison, de l'intérêt mutuellement compris. La déstabilisation actuelle de l'infrastructure pétrolière en Irak rend les États-Unis encore plus dépendants du Venezuela. Bon an, mal an, le Venezuela figure parmi les trois principaux fournisseurs des États-Unis en or noir quand ce n'est pas au premier rang.

De son côté, le Venezuela a besoin que les États-Unis maintiennent leur niveau de consommation. Son pétrole étant riche en soufre, il a surtout besoin de l'accès aux raffineries situées en territoire américain. Quoi d'autre? Le gouvernement de Chavez souhaiterait à moyen terme exporter cette richesse vers les rives asiatiques, il voit d'un bon œil les investissements que les entreprises américaines Conoco et Chevron entendent consacrer à l'exploration offshore. Pour l'heure, le résultat de ce référendum doit satisfaire beaucoup de monde.



Bernard Descôteaux



L E T T R E S

Bon débarras

La liberté de parole ne nous permet pas de dire n'importe quoi. La liberté d'expression nous permet de discuter, de confronter nos idées et nos perceptions avec les gens. Lorsqu'une organisation ou des gens font des affirmations gratuites sur tout et n'importe quoi...

Je me porte en défenseur de la liberté démocratique de s'exprimer, de confronter ma réalité à celle des autres. Si au nom de la liberté d'expression je méprise mon interlocuteur, je ne partage pas ma réalité, je tyrannise les gens.

Si nous acceptons qu'une organisation se spécialise dans la diffamation publique, nous risquons l'effet boomerang contre nous-mêmes. Non, merci au dénigrement, la liberté de parole commande le respect d'autrui.

Rémi Arsenault
Montréal, le 11 août 2004

En route vers l'homogénéisation

Il n'est pas facile pour les gens de Montréal de comprendre ce que représente CHOI-FM dans la région de Québec. Cette lettre est en quelque sorte une réaction au texte de François Lavalée, dans l'édition du jeudi 12 août 2004.

Je suis d'accord sur le plupart des points qu'il évoque concernant les limites à la liberté d'expression et je suis bien loin d'être d'accord avec les animateurs en ondes à CHOI. Sauf que lorsque M. Lavalée affirme que «la musique adulte par la génération X ne devrait pas avoir trop de mal à se frayer de nouveau une place sur les ondes», je crois qu'il a tout faux.

Lorsque CHOI s'est fait taper sur les doigts par le CRTE concernant sa lacune en contenu francophone, sa réaction a été de créer son propre concours amateur, afin de trouver des

artistes «potables» à faire jouer sur les ondes. Tout ça parce que la station refusait de faire jouer du Garou, du Boom Desjardins et toute autre musique bonbon et facile qui envahit (et le terme n'est pas trop lourd) les ondes radiophoniques québécoises.

Ils ont ainsi créé une banque de groupes musicaux de la relève francophone qui ne s'attendaient même pas un jour à être entendus sur les ondes de la station la plus populaire de Québec. Et ces groupes ne tournent pas une fois par jour, ils sont en rotation en grande majorité!...

Dans le paysage radiophonique de Québec, tout est du pareil au même d'un poste à l'autre (je ne parle pas ici de radios collégiales ou universitaires), une pièce de Wilfred par ci, La Chica par là, Natasha St-Pier sur cette station, tient, encore Wilfred sur cette autre etc. On parle de Korn ou de Marilyn Manson sur Radio Énergie, mais on n'ose au grand jamais en jouer!

CHOI est la seule station de Québec indépendante. Son départ annoncerait une véritable homogénéisation des fréquences hertziennes. C'est pour cette raison, et non pour la «Liberté», comme le scandent les supporters, que l'on doit sauver cette station.

Émile Gauthier
Québec, le 12 août 2004

Pas seulement dans les hôpitaux

Il semblerait bien que les maladies iatrogènes (nosocomiales) ne fleurissent pas que dans les hôpitaux. Elles frappent tout autant au sein des gouvernements: langue de bois, sourires forcés, paroles creuses qui se veulent rassurantes ou dénégations outrées de faits avérés. Je suis persuadé que monsieur Couillard était un excellent médecin avant de devenir député de Mont-Royal et ministre de la Santé.

Tout comme il fait un excellent ministre de la Santé; il maîtrise désormais tous ces tics qui finissent par affliger, tôt ou tard, tout titulaire d'un ministère et nous les sert sur l'air de *Tout va bien madame la marquise*.

Plutôt que de mettre en doute les conclusions d'une étude qui démontre plus d'une centaine de décès, à la suite d'infections par le *clostridium difficile* dans les hôpitaux de Sherbrooke, monsieur Couillard aurait gagné en crédit s'il avait pris acte et démontré une réelle volonté de corriger une intolérable situation.

Le personnel néglige dans une proportion de 65 %, les mesures d'hygiène les plus élémentaires. Combien d'infirmières de plus faudrait-il pour qu'elles se lavent les mains toutes les fois que les circonstances l'exigent? Les hôpitaux sont en général d'une saleté repoussante, et je ne parle pas ici des blocs opératoires — j'espère qu'ils sont propres —, mais de tous les autres locaux. Il faut voir tous ces patients installés dans les corridors des urgences et l'état des lieux autour d'eux...

Il y a deux pays qui ont réussi à se débarrasser des maladies nosocomiales: le Danemark et les Pays-Bas. Deux pays qui, par leur démographie et leur niveau de vie, se comparent au Québec. Qu'attend-on au gouvernement, en particulier au ministère de la Santé, pour prendre exemple sur les hôpitaux de ces pays, afin d'éradiquer de nos hôpitaux de telles maladies qui n'ont pas leur place au XXI^e siècle. J'oubliais de mentionner que ces deux pays sont ceux où les médecins prescrivent le moins d'antibiotiques. Pauvres Néerlandais et pauvres Danois! Ils n'attrapent pas de maladies nosocomiales, mais doivent se taper de la margarine qui a la couleur du beurre. Mais bon, tout gouvernement a bien droit d'établir ces propres priorités.

Serge M. Vaillancourt
Montréal, le 14 août 2004

LIBRE OPINION

Monsieur Landry, passons aux actes

JEAN-LOUIS BOURQUE
Politologue

Après le brassage des idées au Parti québécois et la généreuse main tendue aux militants des forces de gauche, il est plus que temps, me semble-t-il, de passer de la parole aux actes et d'ouvrir, dès maintenant, et sans attendre le lendemain de la prochaine élection, la voie de l'accession du Québec à l'indépendance.

Pour ce faire, le Parti québécois, spécialiste de la procrastination depuis le départ de Jacques Parizeau, doit cesser d'attendre d'hypothétiques conditions gagnantes ou une «3^e période» déterminante (comme aime à le suggérer Pauline Marois) dont nous ne contrôlons ni les tenants et les aboutissants. Il n'y a rien à attendre non plus d'un hypothétique renouvellement asymétrique du fédéralisme canadien, miroir aux alouettes auquel restent encore attachés Benoît Pelletier et Françoise David. La preuve a été faite 10 fois plutôt qu'une: les voix du renouvellement du fédéralisme canadien pronent une voie sans issue, victimes inconscientes d'un défautisme tenace qui teinte souvent les propos du politologue Jean-Herman Guay et de l'avocat Christian Dufour.

La discussion est utile, mais ne doit pas être une fin en soi. Elle risque de servir d'excuse au laisser-aller, à une mollesse, un attentisme qui frisent le manque de courage. La souveraineté n'est pas un rêve. C'est une solution dont le Québec a besoin. On a essayé toutes les autres, et ça ne marche jamais. C'est la seule voie qui reste et qui peut mobiliser le peuple québécois et lui permettre de se gouverner à sa manière, en tant que République libre et démocratique.

Mettons-nous à l'ouvrage dès cet automne pour donner un visage au pays du Québec:

nous avons trois ou quatre ans pour le faire, sans nécessairement tout reprendre à zéro. Les travaux de la Commission Bélanger-Campeau, les études préparatoire au 2^e référendum sont là. Le projet du pays du Québec, souverain, a beaucoup mûri et évolué depuis une quarantaine d'années... le mettre à jour, le peaufiner et le compléter, voilà ce qu'il faut faire pour que les québécois connaissent ce à quoi ils diront OUI. Ce n'est pas en 2007 qu'il faudra se remettre à rediscuter de la question nationale, et à préparer un hypothétique référendum en 2008 ou en 2010. C'est dès maintenant qu'il faut bâtir pour offrir un projet clair lors de la défaite du gouvernement Charest. Le parti québécois pourra alors gouverner sans ambiguïté.

Comme le propose l'excellent rapport intitulé *Revoir le cadre stratégique* présenté par le sociologue Robert Laplante, directeur de l'Action nationale, le Parti québécois, en collaboration avec les membres et organismes de la société civile, doit mettre sur pied dans les plus brefs délais:

- une Assemblée constituante itinérante et pluraliste pour élaborer une Constitution québécoise. Le gros de ce travail a été déjà fait, notamment par Jacques-Yvan Morin (cf. *Pour une nouvelle constitution du Québec*, 1985);
- une commission spéciale chargée de préciser le projet de société réaliste social-démocrate, pluraliste et altermondialiste;
- une commission des affaires économiques, financières et commerciales chargée d'élaborer le budget de l'An 1 du Québec;
- une commission chargée de préciser les lignes directrices d'une politique internationale;
- des comités chargés de faire constamment la critique de la réingénierie du gouvernement de Jean Charest et du fédéralisme de Paul

Martin, centralisateur et insensible aux besoins des provinces;

■ parallèlement, ne jamais cesser de conscientiser tous les Québécois sur la raison même du projet de pays: le besoin d'un espace géographique et politique pour l'identité linguistique, culturelle et démographique du Québec, libre et présente dans la nouvelle donne politique de la mondialisation. Le temps est venu de faire du Québec un pays francophone à part entière, libre, complet et reconnu.

Une fois ce projet éducatif bien préparé, bien étoffé et bien expliqué à la population, il restera à le faire entériner en toute connaissance de cause lors de la prochaine et dernière «élection provinciale». Le Québec pourra alors procéder en toute légitimité et en toute honnêteté à la proclamation de son indépendance et à l'instauration de la nouvelle République du Québec.

Voilà le projet raisonnable qu'une multitude de Québécois attendent au fond de leur être: un véritable plan d'action qui s'adresse à leur intelligence. On ne «gagne» pas son indépendance à la loterie des sondages et des slogans publicitaires. On la construit avec audace et lucidité, l'audace d'un projet jeune, la lucidité d'un projet mûri, vivant, sans cesse actualisé qui éveillera l'intérêt des immigrants néo-québécois autant que de nos voisins canadiens-anglais et américains.

Le gage de la modernité ne réside-t-il pas dans l'adaptation au changement? Un changement pour ce que l'on veut n'est-il pas préférable à un changement subi ou sans objectifs?

Notre société ne cesse de vivre des transitions. La transition vers un état souverain n'est plus l'inconnu d'il y a 30 ans! Les temps ont changé, mais les valeurs de liberté et de responsabilité sont plus nécessaires que jamais...

IDÉES

Le rapport de recherche du Conseil permanent de la jeunesse

Le message des jeunes en centres jeunesse

Les recommandations du CPJ signifient une révolution démocratique contre la culture technocrate et répressive du réseau public

FRANÇOIS LABBÉ

Militant, éducation populaire, Montréal

La lecture du rapport de recherche du Conseil permanent de la jeunesse (CPJ), intitulé *Les jeunes en centres jeunesse prennent la parole*, n'étonnera pas outre mesure ceux et celles qui travaillent avec des jeunes sortant des centres jeunesse. Depuis 1988, le Regroupement des auberges du cœur du Québec dénonce une situation similaire en s'appuyant sur le témoignage des jeunes fréquentant les maisons membres. Michel Parazelli (UQAM) retrouve les mêmes faits dans ses recherches auprès des jeunes de la rue de Montréal (2002). Il faut s'admettre la dure vérité: le rapport du CPJ reflète la réalité de l'expérience des jeunes en centres jeunesse depuis très longtemps. Une expérience qui pousse des jeunes à la rue et parfois à la mort. Le Québec se permet-il à un luxe immoral?

Les jeunes interrogés analysent le système avec une acuité étonnante. Pour expliquer les ratages de leur parcours, ils mentionnent principalement le milieu de vie artificiel dans lequel ils doivent apprendre à vivre et ses graves conséquences, l'incompétence du personnel et sa multiplicité, les transferts nombreux d'un lieu à un autre, la mixité des «clientèles» et les écarts d'âge. Certains problèmes soulignés par ces jeunes méritent nettement plus d'attention du public qu'ils en ont eu jusqu'à maintenant.

Un milieu de vie artificiel

Dans le rapport, les jeunes racontent les conditions de vie carcérales qui les privent de liberté à un point tel que certains chercheront (et réussiront parfois) à fuir dans la mort. Cette révélation choquante s'inscrit dans une analyse plus globale. Peu importe la composante qui les accueille (centre fermé, centre ouvert, famille d'accueil ou de centre de réadaptation), les jeunes y reconnaissent un même milieu de vie artificiel. Le contrôle prime tout. Ils en éprouvent, disent-ils, de nombreuses conséquences négatives. D'abord, un milieu artificiel et contraignant ne peut pas les préparer à affronter la vraie vie (p.20). Ils se disent «éduqués» pour réagir aux règles de vie d'un centre jeunesse, et non pour vivre en société et de manière autonome. Les jeunes qui s'en sortent le mieux admettent avoir eu besoin «un encadrement serré» et de «règles à respecter». Cependant, plusieurs autres n'avaient pas un tel besoin.

Même les diplômés secondaires reçus sont factices, reconnaissent ceux et celles qui ont effectué leur scolarité «en dedans». Les profs n'arrivent pas, souvent, à enseigner au-delà de la 3e secondaire (p. 48) et plusieurs matières obligatoires (géographie, histoire, physique, etc.) sont écartées. Un réel handicap pour celui ou celle voulant poursuivre des études au collégial (p. 49). Des jeunes racontent avec quelle angoisse ils attendaient leurs 18 ans, sachant qu'on les met dehors sans le sou, sans autonomie, sans diplôme valable, sans préparation pour résoudre les moindres problèmes de la vie.

Dans ce milieu artificiel, même la jeunesse tend à être niée. Des jeunes ne comprennent pas pourquoi on les empêche de vivre cette vie de jeunesse que tous font depuis toujours, avec ses joies, ses peines,

ses excès et ses apprentissages. Quelques-uns citent en exemple la restriction des contacts entre les garçons et les filles. Ça aussi, ça fait partie de la vraie vie. Des filles interrogées admettent que, privées de contacts réguliers avec les garçons, elles perdaient la tête à la moindre occasion où elles en apercevaient un... Dans les centres jeunesse, rien ne vient compenser ce «manque à vivre» (p.82-84). Pas étonnant que plusieurs de ces jeunes se retrouvent dans la rue à la recherche d'un sens à leur existence, animés d'une volonté de se réaliser, d'accéder à l'autonomie (Parazelli 2002), désireux de vivre une jeunesse qu'ils estiment volée par les centres jeunesse.

Le «milieu naturel» d'abord

Les jeunes racontent aussi comment on les sépare de leur famille, alors qu'ils espéraient une véritable médiation entre eux et leurs parents. La médiation semble une pratique rarissime dans les centres jeunesse. Il y a bien des pratiques qui la simulent, mais le pouvoir de décision reste entièrement celui de l'intervenant. Pourtant, presque unanimement, les jeunes auraient souhaité vivre dans leur famille et espéraient que les intervenants viseraient aussi cet objectif. Ces jeunes affirment que rien ne remplace leur famille, leur quartier, leur école, leur cercle d'amis. Pour certains, lorsqu'on les sort de leur milieu, on contourne le problème, mais on ne le résout pas (p. 21).

Les familles d'accueil ne trouvent grâce à leurs yeux que lorsqu'ils ont cette chance d'être bien tombés. Un coup de chance et non la règle, parce que certains entrent dans des familles qui ne font qu'aggraver leur condition de vie (abus, violence, rejet, mépris, toxicomanie, etc.) (p.25-26). Plusieurs de ces jeunes s'interrogent d'ailleurs sur la manière dont on sélectionne ces familles...

Les intervenants

Les jeunes racontent comment des intervenants les ont aidés et d'autres les ont écopés davantage par leur incompétence, leur mépris, leur manque de jugement, leur absence d'écoute. Ils témoignent d'interventions inefficaces parce que trop nombreuses, partielles, empêtrées dans un découpage technique et professionnel, centrées sur des problèmes particuliers et non sur la personne. Inefficaces aussi parce que trop d'intervenants différents et un roulement de personnel continuel les obligent constamment à repartir de zéro, parfois avec un meilleur intervenant, parfois avec le pire.

Plusieurs ont eu l'impression de ne pas être «à la bonne place» ou de recevoir un support inapproprié à leurs besoins. Ils remettent en question le jugement hâtif de

l'intervenant qui mène à ces erreurs et à des séjours «temporaires» qui n'en finissent plus, faute d'une place dans un milieu plus adéquat. C'est ainsi que des jeunes qui devraient être en famille d'accueil se retrouvent en centre fermé, avec des colocis qui «jouent dur», ont des problèmes graves de santé mentale, ou sont en désintoxication. Et encore, tandis que certains disent avoir été retirés trop vite de leur famille, d'autres mentionnent que l'aide a tardé à venir et qu'il a fallu une détérioration nette de leurs conditions de vie pour qu'on accepte enfin de les protéger.

Ils constatent surtout l'impossibilité de se faire écouter, la négation de leur point de vue, l'absence de médiation, leur parole muselée et méprisée par des intervenants qui se posent en «experts». Comment devenir autonome et responsable sans ce droit d'être impliqué au premier chef dans les décisions

Le Québec ne peut pas se permettre le luxe de perdre un seul de ses jeunes



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Certaines des recommandations du CPJ pour redresser la situation exigent l'implication réelle des jeunes dans toutes les décisions qui les concernent.

importantes de notre vie? Il y a des intervenants qui écoutent vraiment, et les jeunes les adorent. Mais ne devraient-ils pas justement être tous empathiques et compétents? Parlant des intervenants en centre jeunesse, le rapport conclut ainsi: «Bref, beaucoup de ressources pour peu de résultat.»

Nous sommes prompts, collectivement, à nier cette réalité d'une jeunesse bafouée dans nos institutions, reléguée à la misère et jetée à la rue. Comment des services publics destinés à la protection de la jeunesse, avec ses gestionnaires expérimentés, ses experts patentés, ses milliers d'intervenants, ses grosses infrastructures et ses bonnes intentions, pourraient-ils être aussi inefficaces? Mieux vaut nier. Les jeunes des centres jeunesse mentent. Les jeunes qui fréquentent les organismes communautaires mentent. Les jeunes de la rue mentent. Soyons sérieux un instant. Qui, entre ces jeunes et des em-

ploqués des centres jeunesse ont le plus d'intérêts à manipuler la vérité?

Nous — puisque ce système est public — ruinons collectivement des vies. Or, le Québec ne peut pas se permettre le luxe immoral de perdre un seul de ses jeunes, surtout dans un pareil contexte de vieillissement de la population. Parmi les recommandations du CPJ pour redresser la situation, saluons celles qui exigent l'implication réelle des jeunes dans toutes les décisions qui les concernent, des centres jeunesse à l'échelle d'un quartier et un meilleur financement pour les organismes communautaires autonomes du secteur jeunesse. Cependant, l'ensemble des recommandations signifie une révolution démocratique contre la culture technocrate et répressive du réseau public. Directions et employés syndiqués y résisteront, et il manquera toujours aux jeunes le pouvoir de l'enclencher.

Option citoyenne

Un projet de société mobilisateur et rassembleur

Le nouveau mouvement politique pour créer un nouvel espace politique de débats au Québec suscite beaucoup d'espoir

LINA TRUDEL

Sociologue à l'UQAM, membre d'Option citoyenne et souverainiste convaincue.

Françoise David et quelques centaines d'hommes et de femmes provenant d'origines sociales et culturelles différentes ont décidé de fonder un mouvement politique (qui deviendra éventuellement un parti) pour créer un nouvel espace politique de débats, de réflexion et de propositions sur les orientations et les solutions à mettre de l'avant afin que le Québec devienne une société plus solidaire et plus égalitaire. Ce projet suscite beaucoup d'espoir. Il semble aussi inquiéter certaines personnes pour qui tous changements majeurs nécessitent d'abord de passer par l'indépendance du Québec.

Le texte de Françoise David, *Bien commun recherché*, se veut le coup d'envoi de ce mouvement politique. Il reflète très bien le sens actuel de la démarche du mouvement. Il recense le plus clairement et simplement possible ce qui ne va pas dans notre société et indique dans quelles perspectives et en fonction de quels objectifs et valeurs les choix politiques devraient s'opérer. Il ne donne aucune solution toute faite, et n'impose aucun modèle, pas plus sur la question nationale que sur le reste. Il convie, au contraire, tous les citoyens et citoyennes de toutes les régions et de toutes origines à réfléchir ensemble et à trouver ensemble des solutions aux problèmes actuels. Beaucoup de personnes se sentent interpellées et concernées par cette ouverture et cet appel.

Nous pensons qu'un autre Québec est possible et qu'il y a une autre façon de faire de la politique. Nous pensons aussi que la question nationale doit être repensée dans le cadre d'un projet plus global de société.

Un projet large et inclusif

Le Québec a réalisé des progrès considérables depuis la révolution tranquille. Il s'est doté, au fil des ans, d'outils collectifs pour être en mesure de prendre en main son destin et son développement. Outils collectifs que le gouvernement Charest est, par ailleurs, en train de démanteler. Ces avancées nous les devons, non pas au gouvernement fédéral (il a bien tenté, notamment, d'empêcher la création de la Caisse de dépôts et de placements) mais aux mouvements sociaux, aux mouvements d'affirmation nationale, et disons le tout net, au Parti québécois.

Malgré des acquis importants, le Québec demeure marqué par de profondes inégalités et fractures sociales: des gagnants, mais de plus en plus de laissés-pour-compte; des réussites économiques, mais des régions qui s'appauvrissent; une génération qui a porté et profité du progrès et les nouvelles générations pour qui l'avenir est incertain. La démocratie au Québec ne se porte pas non plus très bien. Le pouvoir politique est concentré entre les mains du pouvoir exécutif et du premier ministre, et les politiciens ne sont plus les mandataires des citoyens mais des professionnels pour qui le pouvoir est devenu l'enjeu central. Pas étonnant, dans ces conditions que les gens se désintéressent de la politique. Ces problèmes ne sont pas particuliers au Québec, tant s'en faut.

S'attaquer aussi à la dépendance économique

Dans le contexte actuel de la mondialisation et de la domination des forces du marché, la capacité des

gouvernements de faire des choix en fonction du bien commun est de plus en plus limitée. Nous avons fait reposer le progrès de nos sociétés (le PQ compris) sur un seul pilier: le développement économique et nous sommes de plus en plus dépendants de ce pouvoir qui, désormais, fait la loi et fixe les priorités. Que le Québec soit indépendant ou pas cela ne changera pas grand-chose, si nous acceptons les règles du jeu actuel.

C'est pourquoi il devient essentiel de revoir la question nationale dans le contexte actuel de la mondialisation et dans le cadre d'un projet plus large de société. Ce projet de société qui, pour nous, doit s'incarner dans la société québécoise, doit aussi être pensé et rediscuté avec toutes les composantes de la nation québécoise. Il faut sortir de l'impasse actuelle: la nation québécoise étant plurielle, la souveraineté du Québec ne peut pas être le projet de la seule nation francophone bien que majoritaire. Nous n'y arriverons jamais en imposant cette solution et en demandant à ceux et celles qui, en raison notamment de l'âge ou de leur origine culturelle, ne partagent pas cette histoire commune, de faire le même choix et d'adhérer à un projet qui est à prendre ou à laisser.

Nous voulons inclure le plus de personnes possible, soucieuses de l'avenir de leur société, qu'elles soient issues de l'immigration, jeunes ou anglophones dans l'élaboration d'un projet collectif où elles seront partie prenante et où elles seront aussi appelées à faire l'effort de comprendre que la question nationale a des origines historiques et qu'il est tout à fait légitime que des membres d'une communauté, qui ont un passé commun, une langue et une

culture commune, veuillent décider ensemble de leur sort.

Actuellement le Québec n'a pas les moyens de ses choix. Depuis Trudeau et après Meech, la nation québécoise a été niée et effacée du contexte canadien. La reconnaissance des deux peuples fondateurs (la nation autochtone quant à elle n'a jamais été reconnue comme telle) qui faisait partie de la dynamique canadienne a cédé la place au bilinguisme officiel et au multiculturalisme. Le Québec est considéré comme une province au même titre que les autres et le fédéral poursuit toujours son processus de centralisation.

Quant aux citoyens et citoyennes, ils n'auraient plus à s'en faire, car la Charte canadienne reconnaît à tous et toutes des droits égaux. La stratégie est implacable et d'une efficacité redoutable. On ne peut pas en dire autant de la stratégie des conditions gagnantes: apparentée, à tort ou à raison, à de la manipulation politique, elle semble produire un effet contraire à celui recherché. Selon les derniers sondages, 40 % des francophones seraient favorables à la souveraineté du Québec et près de 90 % des allophones et des anglophones seraient contre. La question nationale est donc loin d'être réglée et ce n'est pas non plus une question secondaire. Il faut donc poursuivre et élargir le débat, c'est ce que nous avons décidé de faire à Option citoyenne.

La question nationale a cependant trop monopolisé le débat politique au Québec et a laissé dans l'ombre des questions fondamentales qui compromettent tout autant l'avenir de notre société et le bien-être de tous les citoyens et citoyennes: l'exclusion, le déficit démocratique et la menace que représente la dictature économique actuelle. Option citoyenne mettra donc la priorité sur les questions sociales sans par ailleurs occulter la question nationale.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Jonée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Jean-Pierre Legault (pupitre éditorial, idées, perspectives et sports), Isabelle Paré (santé); Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumais (rédaction); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélaïr (responsable), Julie Carpentier, Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels); Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (films), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarque (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Rémy, Éric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzetti et Manon Corneille (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Kathleen Lévesque; Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Christiane Legault, Bernadette Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebti, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Thériault (diplomate québécois), Monon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Jean-Denis Goulet (directeur de production), Nathalie Zemanits, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Gisèle Lenard, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Geneviève Duguay, Monique Lehoucq, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haecq (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

VACANCES

SUITE DE LA PAGE 1

voir le fossé se creuser entre le temps de vacances que s'accordent respectivement Canadiens et Québécois. Alors qu'en 2004 ces derniers sont plus nombreux (72 %) qu'en 2003 (70 %) à s'allouer un répit, le manque de vacances est en hausse dans le reste du pays. Cette année, quatre Canadiens sur dix n'ont pas pris tous leurs congés annuels, comparativement à trois sur dix en 2003. Est-ce à dire que les Québécois travaillent pour vivre tandis que les Canadiens vivent pour travailler?

Chose certaine, «ça devient alarmant comme statistiques», commente Marie-Claude Lamarche, spécialiste de la gestion du stress, qui voit un lien direct entre le manque de vacances et le nombre croissant de burn-out et de dépressions, le développement des maladies en «ite» (labyrinthite, bronchite, etc.), l'épuisement. «C'est très important de sortir du quotidien de la vie active pour faire baisser le niveau de stress.»

«C'est très important de sortir du quotidien de la vie active pour faire baisser le niveau de stress»

Le sondage révèle pourtant que la très grande majorité des Canadiens (72 %) reconnaissent l'importance de s'arrêter pour bien gérer le stress de la vie courante. Et ils se disent pour la plupart (46 %) «ressourcés et prêts à retravailler» quand ils rentrent de vacances. Encore un bel exemple de l'écart discours et pratique, écart qui s'avère toutefois moins important au Québec.

En outre, 83 % de ceux qui ne profitent pas de tous leurs congés annuels cumulent jusqu'à 14 jours de «déficit vacancier». Quand on sait que la moyenne des gens bénéficie de deux semaines de vacances... Cela revient à dire qu'entre ceux qui reconnaissent ne jamais prendre de vacances et ceux qui disent ne pas les prendre toutes, il n'y a qu'un pas. En outre, «on remarque que ce ne sont pas juste les chefs d'entreprise qui ne prennent pas leurs vacances, mais aussi les petits salariés», indique Mme Lamarche.

L'ensemble de ce déficit à l'échelle canadienne se chiffrent à huit milliards de dollars, selon les responsables du sondage. Une somme «virtuelle» sur laquelle l'employeur ne capitalise absolument pas, estime la psychologue. «Si l'employé ne se ressource pas, il aura un très faible niveau de concentration, pourra développer des problèmes de mémoire et devenir plus agressif», explique Mme Lamarche. C'est sûr qu'à long terme ce n'est pas une manière d'investir dans l'entreprise et dans le capital humain. Si les gens ne prennent pas leurs vacances, on peut imaginer qu'ils vont les prendre en congés forcés parce qu'ils vont être en invalidité pour toutes sortes de problèmes physiques et émotionnels.»

La Colombie-Britannique est citée en exemple à suivre par Mme Lamarche. Le pourcentage de gens escamotant une partie de leurs vacances y a chuté de six points, passant de 41 % en 2003 à 35 % en 2004. La riche province albertaine obtient la palme des citoyens les plus travailleurs, suivie de l'Ontario et des autres provinces des Prairies.

Ce sondage a été réalisé entre le 22 et 24 juin auprès de 1000 répondants canadiens, avec une marge d'erreur de plus ou moins 3 %, 19 fois sur 20.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les avis de décès (Le Mémorial)

Au téléphone (514) 525-1149
Par courriel info@lememorial.com

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Service à la clientèle et

abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval, Envoies de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

S'il est élu, le gouvernement péquiste entreprendrait une démarche d'accession à la souveraineté, en créant une constitution provisoire et en mettant en place l'appareil législatif et administratif nécessaire. Un référendum serait ensuite tenu, non pas sur le choix d'un pays, mais bien sur un projet de constitution permanente. «La stratégie proposée a l'immense avantage de sortir le Québec du corridor où Ottawa voulait le parquer. La Loi sur la clarté devient sans objet. C'est l'élection qui accorde le mandat», écrit Jacques Parizeau.

Bernard Landry préconise au contraire la tenue d'un référendum sur l'indépendance pure et simple. «Je veux la souveraineté dans un contexte démocratique exemplaire. Je veux que le Québec accède à la souveraineté dans la dignité et la légitimité. Quand les peuples modernes ont des décisions importantes à prendre, ils le font par référendum portant sur cette question. Aujourd'hui, on n'est pas en 1867 où on était une colonie britannique», a-t-il affirmé.

Le chef péquiste a en outre rappelé que la France avait rejoint l'Union européenne par la voie référendaire et que le premier ministre Tony Blair souhaitait que la Grande-Bretagne se prononce sur l'adoption de l'euro par référendum. «Je ne veux pas que le Québec s'isole des tendances modernes de la communauté des nations», a-t-il dit.

Selon Bernard Landry, tenir un référendum sur un projet de constitution, «c'est prendre un risque inutile avec la souveraineté parce que c'est divisif. Il y en a qui vont dire: oui, je suis souverainiste, mais je ne voterai jamais pour cette constitution qui est trop à gauche ou je ne voterai jamais pour cette constitution qui est trop à droite. Le Conseil du patronat ou la Fédération des travailleurs du Québec pourrait dire qu'il y en a trop ou pas assez pour les travailleurs, etc. C'est divisif inutilement», a-t-il affirmé.

Le chef péquiste donne l'exemple du président français Jacques Chirac qui souhaite faire entériner la Constitution européenne par la population. Or la gauche française — en particulier le Parti socialiste —, qui est pourtant largement pro-européenne, demeure divisée sur le contenu de cette Constitution. «Je ne veux pas que ça nous arrive. Je trouve que c'est imprudent de proposer une pareille mixture. Un grand geste comme l'accession à la souveraineté doit se faire avec la tranquillité requise pour aller au fond des choses. Et le fond des choses, c'est: est-ce que le Québec devient un pays ou n'en devient pas un», a-t-il indiqué.

Bernard Landry rejoint toutefois l'avis de Jacques Parizeau lorsque celui-ci dénonce les manœuvres du camp du Non lors du référendum de 1995. Pour s'assurer que les deux camps se battent à armes égales lors d'un prochain référendum, il propose de faire ap-

SUITE DE LA PAGE 1

remplir son formulaire. Au passage, on lui a mentionné qu'elle ne recevrait pas de prestations du 9 au 30 septembre prochain, puisqu'elle sera en Grèce, donc indisponible au travail. C'est la règle officielle, appliquée pour tous.

L'athlète, sans vouloir faire de vague ni d'esclandre avec sa situation, trouve néanmoins l'affaire un peu paradoxale: on l'envoie représenter le pays sur la scène internationale, mais on la pénalise financièrement pour cet effort. «C'est un peu spécial, dit-elle. Je ne veux pas en faire un cas, mais je trouve ça décevant.»

Au Comité paralympique canadien, on n'était pas au courant jusqu'à hier de la situation de Nancy Morin. «Mais on ne peut pas faire grand-chose [de prime abord], explique la porte-parole Sophie Castonguay, puisque c'est une situation personnelle et qu'on ne s'occupe pas de l'emploi des athlètes. Tout ce qu'on peut faire pour les aider, c'est d'envoyer une lettre de soutien aux employeurs, qui atteste que l'athlète sera bien aux

LANDRY

pel à des observateurs des Nations unies.

Bernard Landry refuse de croire qu'en rejetant le plan de Jacques Parizeau, il étouffe le débat sur le processus d'accession à la souveraineté qui doit connaître son point culminant au congrès du PQ de juin 2005. «Je n'ai pas envie d'arrêter le débat. J'ai envie d'aller au fond des choses», a-t-il dit.

Le Bloc est contre aussi

Le Bloc québécois n'adhère pas plus à la position de Jacques Parizeau. «C'est intéressant d'avoir une autre perspective que celle sur laquelle on a travaillé au cours des 25 dernières années. Cela dit, jusqu'à preuve du contraire, pour ce qui est du Bloc québécois, on est des tenants d'un référendum sur la souveraineté. On pense toujours que le référendum tel qu'on l'a connu en 1995 et en 1980 demeure la meilleure voie pour qu'on sache que la majorité des gens sont en faveur. Et c'est clair que, sur le plan de la reconnaissance internationale, ça faciliterait les choses. Mais on est prêt à écouter les arguments des uns et des autres», a affirmé M. Paquette, qui a réagi hier au nom de son parti.

Le député bloquiste reconnaît que le mouvement souverainiste doit «faire quelque chose de plus, mais, pour ça, il faut faire un bilan sérieux des bons et mauvais coups faits dans le passé, parce que tout n'a pas été mauvais. Pour arriver à 49 % et des poussières en 1995, il a fallu qu'on fasse des bonnes choses. Tout n'est pas à mettre de côté.»

D'après M. Paquette, justifier un changement de stratégie par la volonté de contourner la Loi sur la clarté n'est pas un «argument pertinent parce que ce n'est pas à partir d'une loi fédérale qu'on doit enligner notre stratégie.»

Pierre Paquette considère que Jacques Parizeau a surtout cherché à s'assurer que le débat sur le processus d'accession à la souveraineté reprenne de la vigueur. «Je pense qu'en arrière de ce débat ce qui se profile beaucoup, c'est davantage un débat sur comment renouveler la pratique politique des souverainistes, du Parti québécois, du Bloc québécois et de l'ensemble des mouvements souverainistes», a-t-il dit.

La députée de Taillon, Pauline Marois, juge «intéressante» la position de Jacques Parizeau, notamment quant à la rédaction d'une constitution provisoire. Or elle estime que la question référendaire doit plutôt porter sur l'indépendance pure et simple du Québec plutôt que sur une constitution. «Rien n'est inconciliable, a-t-elle lancé. Il faut faire le débat et que toutes les voix s'expriment.»

Comme Jacques Parizeau, Pauline Marois a fait connaître sa position dans une lettre ouverte, publiée en avril dernier. Elle propose que, dès les premiers jours du prochain mandat du PQ, le gouvernement péquiste crée une assemblée constituante qui rédigera un projet de constitution d'un Québec souverain.

ATHLÈTE

Jeux. Mais, dans des cas de chômage, je ne sais pas...» Mme Castonguay ne pouvait préciser si des dossiers similaires avaient déjà été signalés au Comité. «J'imagine que ça doit arriver, ce n'est pas toujours facile pour ces athlètes.»

Le cabinet du responsable fédéral du sport amateur, Stephen Owen, était aussi embarrassé de la situation. «On est très concerné et sensible à cette situation, d'autant plus que c'est une de nos meilleures athlètes, médaillée d'or à Sydney», explique Jean-Sébastien Fabry, porte-parole. On compatit avec elle, c'est sûr, c'est plutôt particulier. Nous avons signalé l'histoire au ministère des Ressources humaines, nous allons voir ce qu'il est possible de faire. Mais toute décision qui concerne l'assurance-emploi relève des Ressources humaines directement.» M. Fabry, qui n'était pas non plus au courant des petits malheurs de Nancy Morin, tenait à rappeler que l'athlète, chômeuse ou pas, continuait toujours de bénéficier du programme de soutien aux athlètes amateurs.

Mis au courant de la problématique tard en fin de journée hier, le ministère fédéral des Ressources hu-

maines et du Développement des connaissances ne pouvait commenter sur le coup. «Il faut analyser le dossier, dit une porte-parole, et aviser le ministre. C'est une situation plutôt rare.»

C'est une des amies de Nancy Morin, chômeuse de la situation, qui a décidé d'en parler aux médias dans l'espoir de faire débloquent les choses. Selon Isabelle Roy, le problème révèle bien le peu de cas qu'on fait des athlètes paralympiques au pays. «Tout le monde parle du sous-financement pour les Olympiques, là on voit ce que c'est pour les Paralympiques. Ce n'est pas normal que ces athlètes aient ce genre d'ennuis, ça ne se peut pas.»

Le goalball est un sport collectif qui se joue à trois contre trois. L'objectif est de marquer des buts en faisant rouler un ballon (le goalball en question, muni de clochettes) comme une boule de quille en direction du but adverse, qui barre le terrain de bord en bord. Les joueurs impliqués essaient alors d'empêcher le ballon de traverser la ligne de but en se couchant.

Gérald Larose, président du Conseil de la souveraineté du Québec, accueille avec enthousiasme le changement de stratégie proposé par Jacques Parizeau. «C'est une nécessité», a-t-il affirmé. Selon lui, la position de M. Parizeau «rejoint beaucoup» la base militante souverainiste.

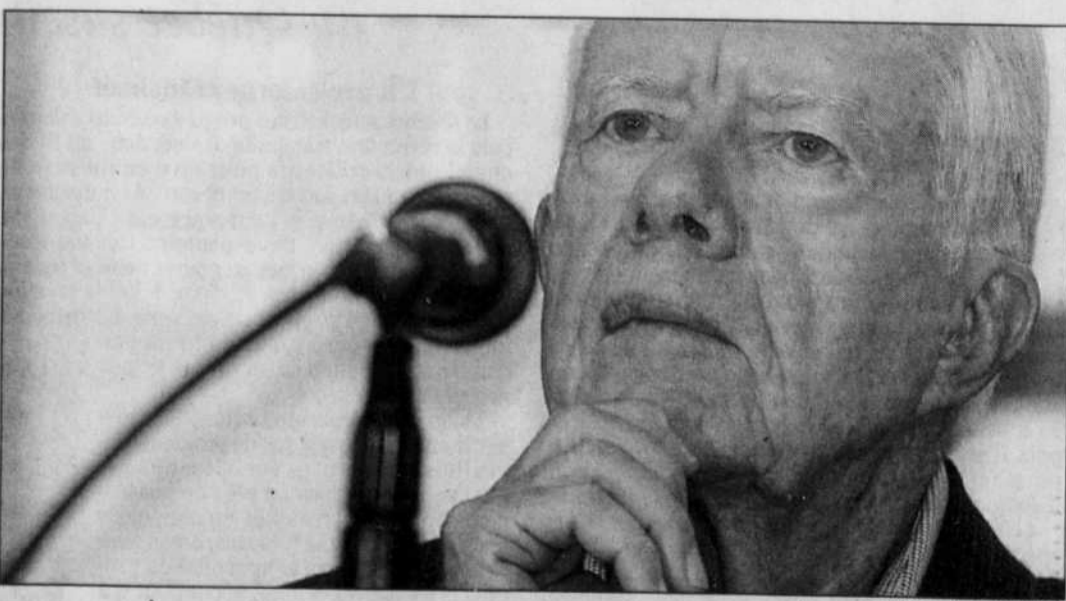
Une démarche illégitime, dit le PLQ

Le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, Benoît Pelletier, récuse le plan de Jacques Parizeau. «L'idée qu'une élection puisse donner une légitimité suffisante pour donner le coup d'envoi à un processus sécessionniste, je trouve que ça ne tient pas la route. La légitimité dont il se revendiquerait pour enclencher le processus ne serait pas au rendez-vous», a-t-il dit.

Benoît Pelletier fait valoir que les élections portent sur plus d'un enjeu, pas seulement sur l'avenir du Québec, et que les électeurs votent pour un parti tantôt pour montrer la porte au gouvernement sortant, tantôt pour appuyer une proposition. «Donc dire que quelqu'un qui voterait pour le PQ a appuyé le déclenchement d'un processus sécessionniste et dire que le PQ aurait la légitimité pour faire ça, c'est partir d'une mauvaise prémisse», a-t-il affirmé.

Le Devoir

CHAVEZ



HOWARD YANES REUTERS

Jimmy Carter a apporté sa caution hier aux résultats du référendum vénézuélien.

mis une «stabilité sur le marché pétrolier».

La consultation nationale a mobilisé un record de plus de 8,5 millions d'électeurs, contre 7,5 en 1988 lors de la présidentielle, participation qui a provoqué des files d'attente de plusieurs kilomètres devant certains bureaux et a entraîné, avec des problèmes de matériel électronique, le report de plusieurs heures de la clôture du scrutin.

Le premier référendum de l'histoire du Venezuela sur la révocation d'un président était censé fermer la parenthèse de plusieurs années d'agitation politique souvent teintées de violence — dont un coup d'Etat sanglant — et faisait suite à un processus long et compliqué de signatures en masse de pétitions.

En consacrant les revenus du pétrole aux programmes sociaux, Chavez est devenu le champion de la majorité déshéritée, mais se voit reprocher de négliger les classes moyennes, de centraliser le pouvoir et de s'inspirer du régime autoritaire de son allié, le dirigeant cubain Fidel Castro. L'opposition, faute de cohésion, ne présentait ni véritable programme politique ni candidat à la présidence.

Associated Press et l'Agence France-Presse

Vote polarisé à Montréal

Les Vénézuéliens vivant à Montréal ont voté massivement en faveur de la révocation du président Hugo Chavez.

Selon le consulat du Venezuela à Montréal, 400 d'entre eux ont voté «oui» alors que 46 personnes ont voté non à l'occasion du pendant montréalais du référendum vénézuélien. Soixante et onze personnes ne se sont toutefois pas présentées sur les 628 inscrites pour la consultation populaire. Onze votes ont dû être annulés.

«On s'attendait à des résultats très serrés», commente Mme Ana Rivero du consulat, à l'image de ceux du Venezuela, où 58 % des votes favorisent Chavez contre 42 % appuyant l'opposition qui souhaite son départ. Ces chiffres semblent donc indiquer que le vote des expatriés est plus polarisé que celui mené en terre vénézuélienne.

Le Devoir